

RAPPORT ANNUEL 2022



SOMMAIRE (à revoir)

Talendi, la performance au service de l'homme	1
PRESENTATION DE TALENDI	1
L'ENTREPRISE SOCIETALEMENT RESPONSABLE	1
Talendi, acteur d'une société plus inclusive	2
UNE OFFRE SOCIALE EN PLEINE EVOLUTION	2
UN TREMPLIN	3
UNE SOLUTION D'EMPLOI DURABLE	4
Talendi, Acteur social	5
UN MANAGEMENT DIFFÉRENT	5
NOTRE MANAGEMENT COLLABORATIF	8
UN MANAGEMENT RECONNU ET LABELLISÉ	9
FORMATION	10
PROJETS SOCIAUX	14
BILAN SOCIAL DE L'ENTREPRISE ADAPTEE 2022	17
Talendi, acteur de l'économie	19
REFERENCES CLIENTS	19
ENGAGEMENT QUALITE	19
DEMARCHE STRATÉGIQUE DE DIVERSIFICATION	20
Talendi, acteur de l'environnement	25
DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE	25
ACTIONS ENVIRONNEMENTALES EN CHIFFRES	26
Talendi, acteur dans la recherche de financements	28
LE SOUTIEN SOLIDAIRE DE SES PARTIES PRENANTES	28
LE RECOURS AUX AIDES DE L'ETAT DANS LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE	30
Rapport de Gestion annuel 2022	32
ACTIVITES, RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE	32
FILIALES ET PARTICIPATIONS	38
AUTRES INFORMATIONS	38
Annexe 1 : Historique simplifié	42
Annexe 2 : Organigramme de direction 2022	44
Annexe 3 : Membres du conseil d'administration	45
Annexe 4 : Rapport annuel du commissaire aux comptes	46

Le mot de la direction

Mesdames, Messieurs, chers partenaires,

Après des années 2020 et 2021 difficiles, les espoirs d'un retour à la normale en 2022 se sont vite confrontés à la dure réalité d'une reprise économique perturbée dans une partie des secteurs clés de nos activités au sein de l'Entreprise Adaptée.

Malgré ces conditions très difficiles, tout a été mis en œuvre pour organiser, adapter et minimiser les effets impactant l'outil de travail et les conditions de vie de nos salariés et usagers. La recherche de nouveaux marchés, une organisation flexible et un engagement de tous et toutes ont été une nouvelle fois au rendez-vous.

Le rappel des moments forts de cette année passée montre que chaque jour aura été une lutte portée par l'ensemble des salariés et usagers de l'association.

« 2022, les mêmes causes créent les mêmes effets »

Les stigmates du COVID, la crise inflationniste et le contexte géopolitique ont encore pesé sur nos activités : baisse des volumes, augmentation des coûts des matières et des énergies ont été des freins à une reprise attendue.

Cette situation a généré une pénurie de matières et composants qui a pénalisé très fortement notre activité, en particulier le secteur automobile, largement en deçà des prévisions et engagements de production de notre donneur d'ordre local ; les années se suivent et se ressemblent.

Le rapport de causalité activité/résultats financiers s'est traduit à nouveau par une trésorerie qui se dégrade, ne permettant pas de redresser les résultats cumulés négatifs de 2020 et 2021.

« Vigilance et diversification : nos fondamentaux garants de la pérennité »

La situation géopolitique, économique et les mutations technologiques qui s'imposent à nous au travers de la préservation du climat et de l'évolution des modes de vie, nous obligent à adapter notre offre et à être très vigilants sur notre trésorerie ; garantie de la robustesse d'une association pour assurer sa mission d'intérêt général.

Ce constat d'un redressement nécessaire et d'une mutation de nos savoir-faire nous conforte une nouvelle fois dans l'impérieuse nécessité d'accélérer encore et encore notre démarche de diversification, élément clé de notre stratégie à 5 ans, réponse partagée à nouveau dans nos instances de gouvernance et comité des parties prenantes.

Au fil des années, le gros travail des équipes en charge de la recherche et de l'industrialisation de nouvelles activités portent leurs fruits ; aujourd'hui le développement durable via les énergies renouvelables et la mobilité décarbonée ont une prise de place significative réduisant notre « sur-dépendance » à la construction automobile conventionnelle. Le chemin est long mais le mix entre anciennes et nouvelles activités de Talendi évolue favorablement.

Là encore les fondamentaux, richesses de notre management au travers de CRISTAL, l'accompagnement individualisé et la remise en question des pratiques ont été autant de facteurs déterminants pour le « mieux vivre ensemble » durant cette période de mutation. Grand merci à toutes et tous pour avoir su, à nouveau, trouver l'énergie et les ressources nécessaires pour pérenniser ces bonnes pratiques.

« 2023 redressement et nouvelle image pour la construction de demain »

Dans ce contexte, et fidèle à son histoire, l'ensemble des équipes de Talendi et de son conseil d'administration a pris soin de veiller aux indicateurs sociaux et économiques afin de préserver la pérennité du plein emploi.

Tous les plans d'actions nécessaires au redressement de la situation financière et des actions préservant le bien être au quotidien pour l'ensemble des salariés et usagers de notre association ont été validés à l'unanimité ; cette confiance partagée est une dynamique précieuse pour poursuivre et construire les grands projets retenus dans la stratégie de l'association d'utilité publique Talendi.

Sa mise en œuvre en 2022 et début 2023 s'est traduite par son changement de nom Talendi (Talents et diversité) nouvelle image entrepreneuriale, la création d'un organisme

de formation, la mise en œuvre de la démarche Smart line 4.0, la démarche ABR..., autant de sujets qui vous seront détaillés dans ce bilan annuel.

En cette année 2023, au regard de la situation financière tendue, la vigilance est toujours de mise avec le sentiment que l'important travail fourni permet, malgré tout, de regarder l'avenir avec confiance et humilité.

Ensemble, continuons de construire une société et une économie qui permettent à chaque talent, chaque compétence, chaque individu de trouver sa place et de contribuer au développement harmonieux de notre société.

Jean Marc GUIHARD,
Président de l'association

Daniel LAFRANCHE,
Directeur général



Talendi, la performance au service de l'homme

PRESENTATION DE TALENDI

Une des 1^{ères} entreprises adaptées industrielles françaises.

Créée en 1975 sous le nom de Bretagne Ateliers, l'association est devenue **Talendi** en 2022. Un nom composé de mot talents et diversité, choisi collectivement ; un nom qui lui ressemble.

Talendi développe un modèle où l'entreprise se met au service de l'homme ; L'association emploie aujourd'hui 560 personnes dont 422 travailleurs handicapés. Agréée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) la structure est également reconnue d'intérêt général.

Talendi termine l'année 2022 sur un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros. Ses 4 sites industriels, situés en Bretagne (3 sites autour de Rennes (35) et le 4^e à Trégueux (22)) fonctionnent sous agrément d'Entreprise Adaptée.

2 ESAT (Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail) complètent le dispositif.

Intégrateur-ensemblier, Talendi est un fournisseur de services industriels et numériques dont l'activité principale est l'assemblage de sous-ensembles et d'ensembles. L'entreprise maîtrise de nombreux savoir-faire en câblage, montage industriel, usinage, métallerie, reconditionnement... Son atout majeur réside dans sa capacité à compléter ses prestations d'industrialisation par des opérations de contrôle et d'expédition.

Pour réduire sa dépendance à l'égard du secteur automobile, l'entreprise a diversifié ses activités vers les secteurs ferroviaire, aéronautique, développement durable et autres industries. Elle a également diversifié son offre vers le secteur du numérique, avec la digitalisation de documents et l'impression numérique professionnelle.

En 2022, Talendi a ouvert son propre organisme de formation. (cf P.12)



L'ENTREPRISE SOCIETALEMENT RESPONSABLE Niveau EXEMPLAIRE



Reconnue sur le champ social pour sa mission d'emploi de personnes en situation de handicap, l'entreprise met tout en œuvre pour maintenir l'équilibre entre ses enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Son engagement RSE est évalué par l'AFNOR (Association Française de NORMALISATION) selon la norme ISO 26000 au niveau exemplaire, le plus haut niveau de cette évaluation.



La RSE est depuis plusieurs années véritablement ancrée dans la stratégie de Talendi ; portée et incarnée par le conseil d'administration et les équipes de direction, elle est intégrée avec conviction aux différents projets de l'entreprise.

Le niveau exemplaire atteste du comportement éthique et transparent de Talendi, il confirme son ouverture et ses facilités d'échanges avec ses différents partenaires, son souhait d'aller vers une meilleure connaissance mutuelle pour des actions toujours plus performantes.

Talendi, acteur d'une société plus inclusive

UNE OFFRE SOCIALE EN PLEINE EVOLUTION Pour l'EA et les ESAT

L'association Talendi, avec son Entreprise Adaptée (457 personnes) et ses 2 Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail (103 personnes), est impactée par la dernière réforme des EA* (2018), Talendi est engagée dans une optique plus inclusive, telle que la loi le prévoit, en confirmant la place des EA : « les entreprises adaptées constituent depuis la loi de 2005 une **voie médiane** au service de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Ces entreprises, à vocation économique et sociale, ouvrent la perspective d'une nouvelle perception des travailleurs handicapés comme une opportunité de transformation des organisations de travail et de la production dans les entreprises pour devenir des environnements apprenants et d'acquisition de compétences en situation de travail. Les entreprises adaptées illustrent une capacité d'innovation sociale et d'entreprendre autrement, pour recruter autrement et permettre l'émergence d'une société du travail pour tous et plus inclusive. »



La transformation des missions de l'EA

La vocation de l'EA est de soutenir l'identification ou la consolidation d'un projet professionnel du salarié handicapé, et d'accompagner la réalisation de ce projet dans l'entreprise adaptée ou en dehors avec les autres employeurs.

Il s'agit d'activer le triptyque « emploi / accompagnement / formation » selon les besoins et les capacités de chaque salarié que l'entreprise adaptée emploie. Le projet professionnel doit permettre un accès durable à l'emploi en interne ou auprès d'un autre employeur public ou privé dans le cadre d'une mobilité qui valorise leurs compétences.

Talendi s'inscrit donc dans :

- Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) conclu avec le préfet de région

Il lui donne droit à l'appellation légale « entreprise adaptée » dans la région d'implantation. Il vaut agrément.

Ainsi, l'entreprise adaptée de l'association, soumise aux lois du marché, bénéficie du soutien financier de l'Etat, d'une part, parce qu'elle emploie majoritairement des travailleurs reconnus handicapés éloignés du marché du travail et, d'autre part, à raison de la proposition de projet économique et social de l'entreprise visant à déployer des parcours favorisant la réalisation des projets professionnels des travailleurs qu'elle emploie.

- Le cadre juridique spécifique pour les expérimentations

En ayant obtenu l'agrément pour mettre en œuvre des CDD Tremplin, par ce dispositif d'expérimentations, Talendi s'engage à fournir un accompagnement individualisé aux travailleurs handicapés.

L'objectif : créer les meilleures conditions pour une transition professionnelle en s'appuyant sur trois leviers :

- La création et le soutien du projet professionnel du salarié ;
- Un soutien socio-professionnel par un chargé d'insertion ;
- La mobilité professionnelle avec un objectif fixé à 30 % de sortie vers des entreprises publiques ou privées à l'issue du CDD.

- La sécurisation des parcours des travailleurs employés par les entreprises adaptées

Les passerelles avec les autres employeurs (publics ou privés) constituent un des objectifs assignés à l'entreprise adaptée. Elles s'organisent dans un environnement qui offre certaines garanties et une sécurisation des parcours des travailleurs handicapés.

Outre les conditions renouvelées de la mise à disposition, le code du travail organise les conditions de mise en œuvre d'une véritable priorité de réembauche.

La transformation de l'offre médico-sociale des ESAT

L'enjeu du plan de transformation des ESAT est d'impulser une nouvelle dynamique en confortant la mission d'accompagnement des personnes dans une trajectoire professionnelle.

Parmi les mesures les plus transformatrices :

- La garantie des droits des personnes handicapées en ESAT :

Le statut spécifique de la personne est conservé : l'ESAT n'est pas une entreprise ordinaire, la personne n'a pas un statut de salarié ; pour autant, la personne est reconnue comme sujet de droits, qui produit une valeur ajoutée par son travail en ESAT et des droits nouveaux qui se rapprochent de ceux des salariés sont octroyés, tels que les droits aux congés exceptionnels ou l'accès à la formation professionnelle.

- Le renforcement de l'accompagnement et de la fluidification des parcours professionnels :

L'acronyme ESAT évolue symboliquement et devient « Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail » au lieu de « aide par le travail », afin d'affirmer la mission des ESAT d'accompagner le projet professionnel des personnes.

Les parcours professionnels des personnes sont dynamisés et sécurisés : l'orientation en ESAT devient « parcours renforcé en emploi » et permet à la personne d'évoluer librement en ESAT, en EA et en entreprise ordinaire « classique ».

Les trajectoires sont sécurisées avec l'instauration d'un droit aux allers-retours, sans nouvelle décision administrative de la MDPH.

Concrètement, la personne pourra faire des insertions en milieu ordinaire en ayant l'assurance, en cas de rupture durant la période d'orientation en ESAT, de pouvoir retrouver sa place en établissement.

La personne pourra par ailleurs intégrer progressivement le milieu ordinaire, avec une possibilité de cumuler une activité professionnelle à temps partiel en ESAT et un contrat de travail à temps partiel auprès d'un employeur ordinaire.

UN TREMLIN

Vers le milieu ordinaire adapté ou non

Talendi a toujours soutenu les projets de carrière de ses salariés ou usagers, même lorsque ces projets les amenaient à quitter l'association pour une autre aventure professionnelle.

Ainsi, ces 15 dernières années, une dizaine de personnes a été accompagnée vers un CDI dans une entreprise non adaptée du milieu ordinaire. Elles ne sont jamais revenues, preuve que les années de remise à niveau offertes par TALENDI, les étapes de construction de leur confiance en eux leur ont permis de s'inscrire durablement dans l'emploi ordinaire.

Pour autant, ces accompagnements ont toujours été impulsés par la seule volonté des salariés, acteurs de leur parcours, même lorsque la proposition de poste était diffusée par l'association suite à la sollicitation d'une entreprise.



Du côté de l'ESAT, le projet actuel reste de permettre aux salariés de l'entreprise adaptée en difficulté sur leur poste de bénéficier d'une réorientation vers le milieu protégé sans rupture professionnelle ou sociale. En outre, dans la limite des places disponibles, l'ESAT intègre des candidats extérieurs. Ceux-ci peuvent venir de structures spécialisées IME ou ULIS, mais aussi d'un autre ESAT. Ils peuvent également être accompagnés par différents organismes, tels GRAFIC, Fil rouge, ou des structures de soins.

UNE SOLUTION D'EMPLOI DURABLE

Pour une stabilité sécurisante

Certains salariés et usagers se projettent plutôt dans la stabilité rassurante de leur affectation, de leur poste, de leur site, entourés de leurs collègues et de leur moniteur ou chef d'équipe.

L'association Talendi, dans le cadre du contrat de soutien et de travail pour les usagers, ou via le dispositif EA socle pour les salariés, se doit donc également de leur offrir et de leur apporter, le cas échéant, l'accompagnement nécessaire à ce projet légitime.

Cet accompagnement permet de sécuriser les salariés et usagers et leurs tuteurs/curateurs/famille dans leurs droits futurs, sur la question des revenus, des loisirs, de la vie sociale.



Les salariés et usagers de Talendi, comme la majorité des travailleurs handicapés, accordent beaucoup d'importance à leur travail, qui leur apporte bien plus qu'un salaire.

Ce droit à la vie professionnelle, ce droit à l'égalité des chances, ils le revendiquent, parce qu'il est nécessaire à la construction de leur identité.

Talendi existe depuis 1975, et l'âge moyen de ses salariés travailleurs handicapés est de 48 ans. En outre, les personnes recrutées ont majoritairement connu un parcours dans le marché du travail fait de ruptures, d'échecs, de rejets, passant par le chômage, le licenciement. Elles ne souhaitent pas renoncer à un emploi durable en contrat à durée indéterminée, dans une entreprise qui pratique une politique salariale équitable, et dispose d'une convention collective avantageuse. Elles ne souhaitent pas plus que leurs collègues valides, quitter un employeur qui les considère avec respect, qui les forme, qui leur permet d'évoluer en interne s'il en a les capacités et la volonté, dans un climat chaleureux.

Ainsi, si un salarié connaît enfin la stabilité d'un emploi durable, après un parcours semé d'embûches, notre devoir est de l'accompagner à conserver cet avantage via l'ESAT ou le dispositif de l'EA socle.

Ces grandes évolutions des Entreprises Adaptées et des ESAT sont de réelles avancées vers une société plus inclusive. Elles nécessitent un accompagnement renforcé, reposant sur un investissement humain et financier conséquent pour ces structures.

Talendi, Acteur social

UN MANAGEMENT DIFFÉRENT

C'est souvent par le travail qu'une personne en situation de handicap gagne son autonomie et retrouve sa dignité. En 48 ans d'existence, Talendi a permis à 3781 salariés de retrouver la confiance nécessaire à un nouveau départ, prouvant ainsi qu'il est toujours possible d'adapter l'entreprise à l'homme.

En 2022, Talendi a accueilli : 223 stagiaires, 2 apprentis, 107 salariés (102 CDD, 5 CDI) et 10 usagers.

La mission de Talendi est d'offrir un emploi en entreprise adaptée ou en ESAT à des personnes en situation de handicap : 422 des 560 collaborateurs de Talendi sont des travailleurs handicapés.

L'entreprise adaptée et les ESAT proposent un réel savoir-faire managérial et technique. Ils prennent en compte les exigences de performance et de qualité de leurs clients, tout aussi bien qu'une entreprise classique.

Mettre en avant l'homme fait partie des valeurs de Talendi. **Son management** social fondé sur l'écoute, l'accompagnement individuel et son management collaboratif basé sur l'implication des salariés et usagers **donnent du sens au travail.**

Le management de Talendi repose sur une charte affichant trois objectifs fondamentaux :

- Favoriser l'épanouissement et la réussite professionnelle du salarié et de l'utilisateur
- Satisfaire les exigences des clients
- Assurer la pérennité de Talendi

Ces objectifs se nourrissent des valeurs de l'association : **Bienveillance, respect, confiance, performance, engagement sociétal.**



Talendi mise sur l'accueil et l'intégration de ses salariés.

Les premiers pas que l'on fait dans une structure sont importants, aussi Talendi mise sur l'accueil et l'intégration de ses collaborateurs.

Dans un premier temps, les personnes sont vues en entretien par un psychologue, chargé ensuite de leur accompagnement. Dans un second temps, elles sont accueillies puis formées au sein de Talendi.



Formation sertissage

Pour mettre en avant et développer leurs potentiels, l'entreprise détecte leurs aptitudes naturelles, utilise des outils de pré-qualification pour stimuler en douceur leurs compétences en dehors de la production et éviter toute situation d'échec.

Dans le cadre d'un recrutement par le biais des PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel), la Direction du Management Social (DMS) organise alors une intégration spécifique par l'école métiers sur 2 semaines.

2022 a été une année forte en intégration et accueil de nouveaux collaborateurs notamment sur le site de Trégueux pour faire face à l'arrivée de nouvelles activités.

Rien que sur ce site des Côtes d'Armor, TALENDI a accueilli et accompagné 97 stagiaires dont 73 personnes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé. 50 d'entre eux ont pu bénéficier ensuite d'un CDD

Au quotidien dans l'entreprise, Talendi assure :

- Un suivi social pour aider les salariés et usagers à résoudre des difficultés d'ordre budgétaire, familial, administratif...
- Un suivi psychologique permettant d'apporter un soutien précieux sur diverses problématiques.
- Une permanence DMS : L'occasion pour chacun de rencontrer au moins une fois par mois une personne des ressources humaines et d'avoir des réponses à ses questions.

- Une gestuelle et des échauffements quotidiens avant chaque prise de poste pour réduire les risques de troubles musculo squelettiques.
- Une réunion médico-sociale hebdomadaire pour un suivi personnalisé des situations individuelles.
- Une adaptation globale des postes de travail.
- Une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...

Pour développer les compétences de ses salariés, Talendi s'appuie sur la formation et sur sa propre école métiers (cf P.10).

Celle-ci accompagne, informe, forme, identifie les talents, multiplie les compétences, permet la polyvalence et s'assure de la bonne adaptation de la personne au poste de travail.

L'entreprise s'appuie sur son encadrement de proximité, chefs d'équipe ou moniteurs d'atelier, animateurs de groupe et sur son équipe DMS pour assurer un accompagnement individualisé de ses salariés tant sur le plan professionnel que personnel. Quotidiennement, elle apporte des solutions à des situations qui pourraient être bloquantes. Par exemple, elle peut aménager les horaires de travail d'un salarié pour répondre à son besoin et à sa situation de santé.

Preuve de son adaptabilité et son agilité : chez Talendi, il existe **63 modèles horaires actifs différents**.

La réunion médico-sociale hebdomadaire de Talendi est l'**un des piliers du management social de l'association**. Chaque vendredi matin, elle réunit l'assistante sociale, les infirmières, la psychologue du travail, la responsable RH, les responsables de sites ou leurs adjoints et, une fois par mois, les médecins du travail et la direction...

On y aborde les situations personnelles (endettement, logement ...) et professionnelles difficiles. Les participants prennent alors les meilleures options possibles pour apporter des solutions aux salariés ou usagers en difficulté et, une personne est désignée sur chaque suivi de situation.

NOTRE MANAGEMENT COLLABORATIF CRISTAL

Talendi mise depuis 1997 sur un **management collaboratif nommé CRISTAL**.

CRISTAL s'appuie sur 7 piliers qui se déclinent dans ses initiales : **Convivialité - Rigueur - Implication – Simplification - Tous ensemble - Amélioration – Longévité**.

Chaque salarié ou usager est lui-même entrepreneur du progrès permanent et participe à la satisfaction du client, l'amélioration des postes, des conditions de travail, des performances de son secteur.

L'entreprise se réunit ainsi en petits collectifs appelés « villages », symbolique d'un lieu où la solidarité est forte, où chacun, par sa différence, apporte sa valeur ajoutée. Les villageois réalisent alors des mini projets sur des sujets qualité, productivité, ergonomie, sécurité, 5 S, énergie ou encore environnement.



Réunion d'un village CRISTAL

La réussite de ce management collaboratif s'appuie sur la confiance, la reconnaissance collective. Donner le temps, avoir le droit à l'erreur, oser, tenter, trouver soi-même ses solutions... Le management collaboratif développe la motivation et suscite la participation. Il est soutenu par l'encadrement, (principe de la pyramide inversée). Les encadrants s'appuient sur un système qualité et des outils éprouvés. Dans une énergie positive, ils écoutent et valorisent les salariés, ils rassurent et assurent la cohésion des équipes.

Depuis l'origine, ce mode de management collaboratif ne cesse de s'enrichir de la contribution de chacun et s'adapte continuellement à son environnement.

Les améliorations apportées par tous font grandir Talendi, qui est aujourd'hui reconnue pour son organisation et sa performance industrielle au service de la satisfaction du client.

Avec plus de 26 ans de pratique de management collaboratif, Talendi est régulièrement citée en référence, identifiée comme l'une des pionnières des entreprises libérées.

La puissance et la bonne humeur du mouvement collectif étonnent souvent nos visiteurs qui nous demandent notre recette.

UN MANAGEMENT RECONNU ET LABELLISÉ Talendi, labellisée Vitrine Industrie du Futur



L'AIF (Alliance de l'Industrie du Futur) a récompensé Talendi en 2018 pour le déploiement au long cours de son management collaboratif adapté et responsable.

Elle était la première Entreprise Adaptée et la 2ème entreprise bretonne à obtenir ce label, synonyme d'engagement dans la démarche de transformation de l'industrie. Depuis plus de 6 ans, ce label distingue les projets industriels « technologiques ou méthodologiques » remarquables et inspirants.

L'AIF a aujourd'hui labellisé près de 120 entreprises au niveau national et en faire partie est une vraie fierté pour Talendi qui se positionne comme un laboratoire social innovant.



Visite externe d'un village CRISTAL

65 visites en 2022 pour 473 personnes

Visiter Talendi est la meilleure façon de toucher du doigt la réalité du terrain. Les visiteurs découvrent, à la carte et selon leur besoin, notre outil de production, notre management social, notre management collaboratif CRISTAL, notre pôle formation avec notre école métiers, notre organisme de formation, nos activités industrielles et numériques et notre organisation de travail avec des salariés et usagers reconnus travailleurs handicapés. Nos visiteurs qualifient régulièrement ces échanges comme étant riches et inspirants.

Les visites mensuelles planifiées chaque mois, afin de rassembler les demandes sur des sujets identiques, ont repris cette année et permettent de satisfaire un grand nombre de personnes.



473
Visiteurs
en 2022

FORMATION

Une politique dynamique

Chaque année Talendi entend faire bénéficier à ses salariés et usagers d'une politique de formation incitative et qualifiante. L'entreprise souhaite préparer ses équipes aux marchés de la diversification par l'acquisition de savoir-faire correspondants, développer la polyvalence et maintenir les compétences.

Prévoir des formations adaptées à chacun

Tous les ans, et ce depuis 1999, des salariés et usagers bénéficient d'une formation « Développement des compétences clés en situation professionnelle », à raison de 4 heures par semaine. Si certains n'ont suivi qu'une session, d'autres en profitent depuis quelques années. Elle permet aux salariés qui n'ont pas eu la chance de suivre une scolarité normale, d'acquérir des connaissances de base, des savoirs fondamentaux en mathématiques, lecture-écriture, grammaire, et d'échanger sur des sujets d'actualité ou de la vie quotidienne.

Une formation indispensable apportant du confort personnel et professionnel aux salariés et usagers qui en bénéficient.

Une nouvelle session de la formation Développement des Compétences Clés en Situation Professionnelle a eu lieu sur 2022. Etaient inscrits pour cette session : 1 salarié Travailleur Handicapés Ouvrier Qualifiés et 17 usagers de l'ESAT répartis en 3 groupes de niveaux différents sur les sites de la Touche Tizon, de Saint-Erblon et de Tréguex.

Des tests de positionnement CLÉA ont été réalisés sur 2022 pour 8 usagers de l'ESAT de la Seiche et 4 salariés travailleurs en situation de handicap Ouvriers Qualifiés. Cette formation devrait se tenir en 2023 pour toutes ces personnes.

Former en interne avec l'école métiers

La formation interne a toujours été un outil très utilisé au sein de Talendi. Ces dernières années, la mutation de notre contexte interne et externe a nécessité la mise en œuvre d'un outil plus structuré et dimensionné : **L'école métiers**.



En effet, être inclusive, socialement et professionnellement, c'est défendre le maintien des travailleurs en situation de handicap dans leur emploi tant que cela est possible, en renforçant leur employabilité.

L'école métiers fonctionne réellement en continu depuis 2015 avec notamment un local dédié et une équipe structurée.

- Une assistante école métiers assure la gestion administrative et la réalisation des formations dites « basiques » (accueil, prévention COVID, sécurité PSA, présentation site...). Elle permet aux formateurs internes de se concentrer sur l'accompagnement, l'évaluation et la formation métiers.
- Deux formateurs internes qualifiés/diplômés évaluent les compétences transverses, accompagnent et assurent le suivi individuel ou collectif des stagiaires, salariés et usagers. Ils conçoivent, construisent des modules de formation (techniques et numériques), et dispensent les formations.

L'école métiers permet des mises en situation professionnelle en dehors du site de production mais avec les pièces et les outils qui constitueront ensuite l'environnement de la personne.

Le formateur interne travaille alors sur « le comment faire » et insiste surtout sur « le pourquoi », car il est indispensable de donner du sens à chaque action réalisée.

Grâce à son école métiers, Talendi professionnalise ses nouveaux salariés et usagers, contribue à leur intégration, leur qualification. Elle qualifie les salariés et usagers de l'entreprise sur de nouvelles activités afin de maintenir leur employabilité, mobilité et adaptabilité. L'école métiers permet d'anticiper les nouvelles activités et de faciliter leur intégration, de faciliter les mouvements de personnel (départ, retraite, mutation, fin de CDD ...) et de disposer à terme d'une cartographie des aptitudes de son personnel.



Accueil et formation à l'école métiers

L'école métiers n'est pas sélective, elle se veut inclusive pour permettre à chaque personne d'obtenir la place la plus adaptée à ses capacités, favorisant la mise en confiance et la situation de réussite. Elle assure son rôle en collaboration étroite avec l'équipe médico-sociale, elle permet un accompagnement personnalisé, tenant compte des besoins de chacun et garantissant la prise en charge de l'individu par lui-même.

Elle propose différentes formations, en fonction des besoins étudiés et analysés. Celles-ci peuvent être internes, externes ou mixte internes/externes.

Former les équipes en place aux marchés de demain, les qualifier sur des procédés spéciaux, reprendre avec eux les fondamentaux sont pour Talendi des incontournables qui permettent de toujours offrir aux clients des prestations de qualité.

En 2022, l'école métiers a dispensé les formations ci-dessous pour 586 bénéficiaires sur une quarantaine de modules différents :



- Sertissage en électricité
- Serrage au couple
- Accueil
- Evacuation
- Sensibilisation à la gestion de configuration
- Monteur/câbleur en industrie
- Utilisation de moyens à conducteur accompagnant
- Application de mastic
- Sertissage de rotules
- Dépose de peinture en aéronautique
- Garniture de pavillon PSA
- Métallisation en aéronautique
- Evaluation des compétences
- CRISTAL
- Soudure à l'étain
- Préparation au passage CACES 3 et 5
- Collage de bagues
- Sécurité renforcée pour poste de soudeur
- Sécurité renforcée pour les postes en usinage
- Sécurité renforcée pour les postes d'agent logistique
- ...

Préserver la santé des salariés et des usagers

Talendi réalise chaque année les formations réglementaires et indispensables à la sécurité de ses salariés et usagers. En 2022, 160 salariés au total ont bénéficié de formations obligatoires réglementaires liées à la sécurité, représentant un volume de 1321 heures.

Il s'agissait de formations initiales ou en recyclage sur différents CACES, de formations équipier de première intervention, guide et serre-file, habilitation électrique, les gestes qui sauvent, SST ou encore pont roulant.

Naissance de l'organisme de formation « Talendi formation »

Depuis 1975, Talendi a capitalisé une certaine expertise s'agissant de l'accompagnement du potentiel humain dans un contexte entrepreneurial aux fortes exigences clients.

Aujourd'hui, Talendi a décidé de partager toute cette expérience à celles et ceux qui veulent s'en inspirer.

Son pôle formation s'est structuré et propose à présent 2 service ; l'école métiers à l'interne et à l'externe, Talendi formation.

Ce déploiement à l'externe est aussi l'occasion pour le pôle formation de participer à la diversification des activités de Talendi et d'apporter une contribution économique profitable à l'équilibre financier de l'association.

Certifié QUALIOPI et CERTIMETAL, Talendi Formation s'adresse aux organisations humaines curieuses et désireuses de s'améliorer. Les formations sont destinées à toutes les catégories professionnelles qui composent les entreprises, les structures publiques, les associations, les Entreprises Adaptées et les ESAT.

L'organisme de formation intervient sur les thématiques du management de l'accompagnement, des RH, de la santé au travail, du handicap, de la diversité, des techniques industrielles, des procédés spéciaux ou encore de la logistique. Il étudie également chaque demande spécifique afin de proposer une prestation sur-mesure.

Talendi formation pose clairement les partis pris pédagogiques, philosophiques, managériaux et humains de l'association, considérant chacun des stagiaires comme un gisement de compétences à développer.

L'équipe du pôle formation s'engage avec énergie dans l'accompagnement de ses clients, internes ou externes, convaincue que chaque UN et chaque UNE peut apprendre, être reconnu et contribuer au bien commun, socle d'une société plus solidaire.

PROJETS SOCIAUX

Des actions en faveur des salariés

Enquête sociale

Pour être au plus près des ressentis et des attentes de ses salariés, Talendi interroge chaque année ses équipes sur une douzaine de thèmes : ambiance, accompagnement, reconnaissance, aménagement de poste, évolution, management, communication, rémunération...

Très belle participation globale à cette enquête sociale en 2022 avec un taux de 48,5%. 273 personnes ont répondu à l'enquête contre 239 en 2021.



Les résultats des enquêtes de ces 5 dernières années attestent d'une bonne ambiance dans l'entreprise, d'un sentiment d'appartenance et de reconnaissance important. Le management collaboratif est bien ancré dans la culture de l'entreprise et les managers de proximité ont un rôle majeur reconnu, mettant en avant un sentiment partagé de solidarité.

Voici quelques données de l'enquête 2022 :

89% des personnes ayant répondu à l'enquête sont assez satisfaites ou très satisfaites de leur travail. 84 % ont le sentiment d'égalité, ils estiment bénéficier des mêmes droits et mêmes règles que leurs collègues.

La rémunération, quant à elle, satisfait 41 % des salariés.

93 % estiment que leurs horaires de travail sont compatibles avec leur vie privée.

Enfin 87 % des salariés savent où trouver les informations communiquées par TALENDI.

L'enquête sociale permet de mesurer l'impact des actions d'amélioration menée l'année précédente, de veiller à ce que l'entreprise reste dans une dynamique interne positive et de donner des pistes d'amélioration pour les années à venir.

Un accord Qualité de Vie au Travail – QVT et égalité professionnelle.

Fortement engagée de manière naturelle dans cette démarche de QVT, Talendi a signé début 2021 un nouvel accord d'entreprise.

Les premières actions portent sur les thématiques suivantes (imposées par la loi) :

- L'articulation entre vie privée et professionnelle
- Les objectifs et mesures permettant d'atteindre l'égalité professionnelle femmes - hommes
- Les mesures permettant de lutter contre les discriminations en matière de recrutement d'emploi et d'accès à la formation professionnelle
- L'exercice du droit d'expression directe et collective des salariés (notamment avec CRISTAL)
- Le droit à la déconnexion



La convivialité et les moments de partage ont été mis entre parenthèses pendant deux années, à la suite de la crise sanitaire. Ils ont pu reprendre en fin d'année 2022, avec la remise en place des pots de rentrée et des vœux de la direction.

Egalite salariale Femmes – Hommes

Suite à la promulgation de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel l'index égalité femmes-hommes a été créé début 2019, pour faire progresser le sujet au sein des entreprises. Cet index est composé de 5 indicateurs et est noté sur 100 points. Talendi très attentif à toutes les discriminations est fière d'annoncer ce résultat.



93 / 100
en 2022

Restauration

Talendi propose à ses salariés un système de restauration sur place qui leur permet de profiter d'un repas chaud et équilibré à un tarif intéressant. Des espaces restauration sont mis à disposition sur chaque site avec les équipements nécessaires pour réchauffer les plats.

En 2022, la prestation a continué à se faire avec des aménagements (locaux et horaires adaptés pour suivre les mesures sanitaires).

En moyenne, 24 repas par jour étaient servis sur le site de la Touche Tizon, 7 sur St Erblon et 15 pour le site de Trégueux. L'équivalent de 1 581 repas livrés et remis en chauffe sur l'année sur St Erblon, 5 436 sur Touche Tizon et 3 365 sur Trégueux.



Transport

Dès 2016, dans le cadre de son engagement RSE, de son intérêt pour la qualité de vie au travail, des problématiques de stationnement, l'entreprise s'est mobilisée sur ce sujet et a réalisé son diagnostic.



Interrogeant chaque salarié sur ses habitudes de transport domicile-travail, l'entreprise devrait pouvoir proposer des solutions alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle.

9 % des salariés pratiquent déjà du covoiturage avec des collègues, 15 % utilisent les transports en commun, ce qui est très bien, et 10 % des autosolistes se disent prêts à modifier leurs habitudes.

Semaine prévention Santé et Sécurité au travail

En avril 2022, TALENDI est passée en mode action prévention en organisant toute une semaine dédiée à la Santé et la Sécurité au travail !

Tous les salariés et usagers ont pu profiter d'ateliers sur l'alimentation et la manutention / postures.

Cette action, portée par le service QSE et animée par un groupe de 11 volontaires engagés avait pour ambition de sensibiliser les travailleurs aux risques santé et sécurité, les former, les informer sans attendre d'avoir un problème pour les traiter.

Le groupe d'animation a rapidement décidé de mettre en place des actions sous forme de jeux ludiques et apprenants. Comment régler son poste de travail ? porter une charge ? Quels sont nos besoins en énergie ? Savoir préparer une assiette équilibrée... Des ateliers que les 450 personnes sensibilisées n'oublieront pas.



Divers

Talendi facilite le quotidien de ses salariés. Elle fait venir chaque année des conseillers fiscaux sur ses différents sites. Les salariés peuvent les rencontrer sur leur temps de travail et bénéficier de conseils pour remplir leur déclaration fiscale dans les meilleures conditions.

Des conseillers de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail) proposent des permanences dans l'entreprise pour rencontrer les salariés de plus de 55 ans et faire le point avec eux sur leurs droits à la retraite.

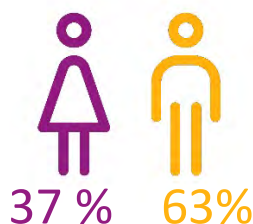
Une permanence action logement a également été mise en place.

Comme toute entreprise de plus de 50 salariés, Talendi dispose d'un Comité Social Economique (CSE) dynamique qui propose animations et sorties à des tarifs intéressants pour l'ensemble de ses salariés.

BILAN SOCIAL DE L'ENTREPRISE ADAPTEE 2022

Quelques éléments chiffrés

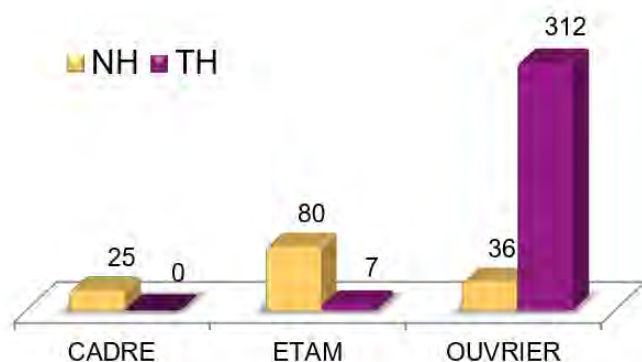
Répartition Femmes/Hommes



Dans la Métallurgie, la proportion d'emploi des Femmes est de 22 %.
A noter : parmi la population handicapée française ayant une reconnaissance administrative de leur handicap, 49 % sont des femmes.

Source : Observatoire de la métallurgie.

Répartition des effectifs en fonction des CSP* et du critère handicap



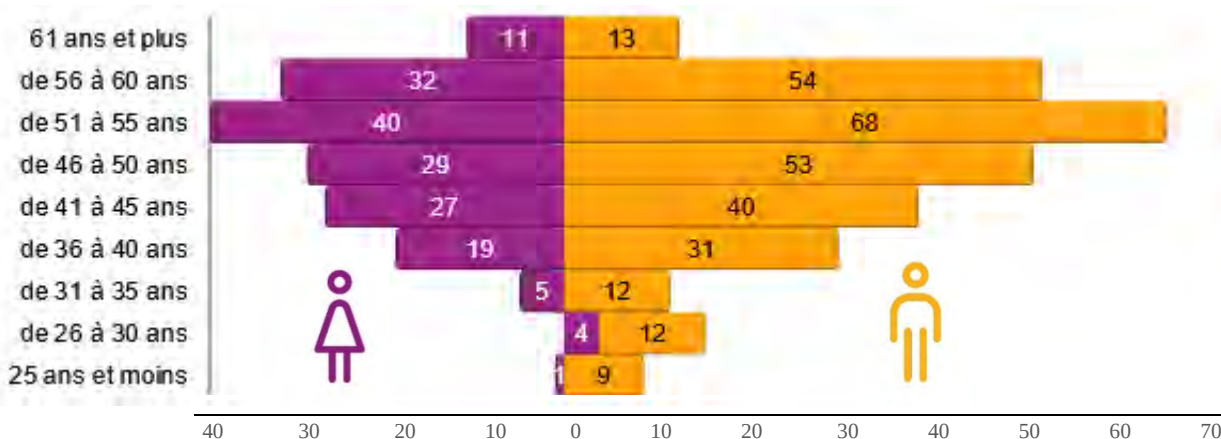
On compte 7 Travailleurs Handicapés (TH) dans les effectifs de structure et métiers d'appui de Talendi.

Ces personnes occupent des postes administratifs ou d'encadrement de production et sont issues pour la plupart de la promotion interne.

TH : Travailleurs Handicapés / NH : Non Handicapés

CSP : Catégories Socio Professionnelles

Répartition des effectifs en fonction de l'âge



La population de Talendi est plutôt âgée. La moyenne d'âge est de 48 ans.

A noter : chez Talendi la moyenne d'ancienneté est d'environ 12 ans et demi

Temps de travail :

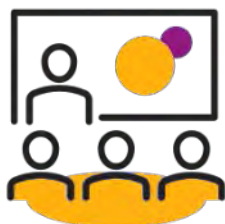


21,9 % des salariés travaillent à temps partiel

La catégorie « ouvriers » est celle qui utilise le plus de temps partiel. Elle comprend une proportion importante de personnes en situation de handicap. Les problèmes de santé, pensions d'invalidité, compléments Allocation Adulte Handicapé, entraînent souvent une demande de travail à temps partiel.

Formation :

En 2022, Talendi a consacré 3,18 % de sa masse salariale à la formation de ses salariés.



684

Salariés formés

684 salariés ont été formés en 2022 pour un total de 6 386 heures.

Le budget formation est essentiellement consacré à l'accompagnement de l'employabilité des salariés de Talendi.

INSERTION DANS L'EMPLOI EA/ ESAT :

En 2022, Talendi a accueilli 378 nouvelles personnes dans ses établissements EA et ESAT

223
Stagiaires



2
Contrats
d'apprentissage



107
Salariés *



10
Usagers



* : Parmi les 107 salariés accueillis sur l'année 2022, 102 ont eu un CDD, 5 un CDI

Talendi, acteur de l'économie

REFERENCES CLIENTS

Une relation de confiance qui perdure

Depuis plus de 47 ans, l'engagement humain et la qualité des prestations délivrées par Talendi séduisent de nombreux clients aussi exigeants que prestigieux.

Le TGV, les véhicules haut de gamme de l'usine STELLANTIS de Rennes (PSA Peugeot Citroën) et l'Airbus A350 fonctionnent avec des produits réalisés par les salariés et usagers en situation de handicap de Talendi.

La fidélité de ses clients grands comptes reste la meilleure preuve de ses compétences :



Et aussi AIGUILLON, AIRBUS, AS24, BLUE SOLUTIONS, BRIDOR, BUREL PRODUCTION, CADIOU INDUSTRIE, CREDIT AGRICOLE, DEHIMI INDUSTRIE, ETESIA, ETT, GROUPE GIBOIRE, GROUPE LEGENDRE, GROUPE OVALT, GROUPE SELF SIGNAL, HARMONIE MUTUELLE, HYDROKIT, JEANTIL, KEOLIS RENNES, LEGENDRE, LUDIK ENERGIE, MAISON DU VELO, MX, RENNES BRETAGNE AERORPORT, ROUSSEAU, SATISFORM, SEMIOS, SPIE, THERECO, WILLIAMSON ELECTRONIQUE...

ENGAGEMENT QUALITE

Garantir les prestations



Les prestations délivrées par Talendi répondent aux standards de qualité drastiques exigés par ses clients opérant notamment sur les secteurs automobile, ferroviaire ou aéronautique.

L'entreprise adaptée affiche un **taux de service de 92,7 %**.

Elle a su adapter son management, son encadrement, son outil de travail aux handicaps de ses salariés et a mis en place des procédures de contrôle qui vont au-delà des engagements qualité classiques.

La liste de ses savoir-faire n'est pas exhaustive et sa capacité d'adaptation lui permet de répondre aux demandes spécifiques des donneurs d'ordre, sur l'ensemble du territoire français.

Talendi assure des prestations en tous points comparables à celles délivrées par des salariés valides. Elle est soumise aux mêmes contraintes de rentabilité et d'efficacité économique que toute autre entreprise.

Elle se doit donc de répondre aux exigences de ses clients en termes de qualité, d'optimisation des coûts et de réactivité. Elle a été « primée » à plusieurs reprises sur sa prestation globale (qualité, prix, délais, partenariat) et sa performance supply chain.

Talendi développe un processus d'amélioration continue. L'entreprise est **certifiée ISO 9001, EN 9100 et ISO 50 001**.

Certains de ses salariés, travaillant sur les secteurs aéronautique et ferroviaire sont à présent qualifiés sur des procédés spéciaux nécessaires au développement des affaires :
Pose de mastic, retouche peinture, scellement de bagues, métallisation, serrage au couple, sertissage de rotule, mesure de résistivité.

Il en est de même pour le secteur ferroviaire pour lequel Talendi a :

- La qualification « procédé spécial » de câblage sertissage
- La maîtrise du procédé spécial de serrage au couple
- La maîtrise des fournisseurs intégrant dans leurs prestations les procédés spéciaux soudure, traitement de surface et peinture

Le partenariat instauré avec STELLANTIS (PSA Peugeot Citroën) depuis 1977, prouve la qualité et la régularité des prestations délivrées par Talendi.

DEMARCHE STRATÉGIQUE DE DIVERSIFICATION

Assurer la pérennité des emplois en production

Offrir un emploi en entreprise à des personnes en situation de handicap est la mission de Talendi. La stratégie commerciale consiste à agir pour maintenir, voire développer ces emplois. Contractualiser de réels partenariats sur le long terme et veiller à ne pas être trop dépendant d'un secteur d'activités sont les grandes lignes de la démarche commerciale.

De culture industrielle, Talendi est souvent assimilée comme prestataire dédié à l'automobile. Il est vrai que cette activité historique lui a permis de développer ses emplois et ses compétences mais aujourd'hui ses savoir-faire et son expertise, largement reconnus, lui permettent de capter de nouveaux marchés et de limiter ainsi sa dépendance au secteur automobile.

Talendi s'adapte à l'environnement industriel en mutation rapide

La transition vers l'industrie du futur représente un vrai challenge pour les entreprises. Elle repose sur de nouveaux modes de production qui permettent, avec l'arrivée de nouvelles technologies, de repenser les produits, les process et les modèles d'affaires pour faire face aux défis économiques, sociaux ou environnementaux.

Grâce aux outils numériques et aux nouvelles technologies de production, l'entreprise se dirige vers une fabrication plus rapide, avec des produits personnalisés, à la demande des clients. Elle limite les coûts, offre de nouveaux services et améliore les conditions de travail.

Les attentes de nos clients évoluent. Nombreux sont ceux qui, au-delà de la performance industrielle, attendent de leur sous-traitant des capacités de conception et d'innovation. Nous devons en permanence nous adapter.

Talendi s'appuie sur son plan de développement stratégique reposant sur :



- La réaffirmation de l'offre originale de Talendi auprès de grands donneurs d'ordre, et la prise en compte différenciée de l'attente de chacun des marchés adressés, notamment autour d'une capacité accrue à fournir des prestations de plus en plus technologiques.
- La poursuite de la politique de diversification dans les secteurs industriels et numériques, et le développement d'activités dans le domaine de l'économie circulaire.

- L'ouverture de son offre sociétale à ses parties prenantes en s'appuyant sur la légitimité et la qualité de son action sociale avec la volonté d'être reconnu comme un référent de l'économie inclusive.
- Le renforcement de la structuration financière avec un appel différencié aux financements.
- Le renforcement de son image RSE en développant l'aspect environnement.

Moyens et pratiques

Talendi porte une volonté d'adaptation et de développement agile pour :

- Développer le niveau technologique de ses prestations.
- Améliorer l'efficacité opérationnelle et la maîtrise des coûts de production.
- Explorer le potentiel des solutions de l'industrie du futur pour l'acquisition et l'adaptation des compétences des travailleurs handicapés rendues nécessaires par la modification accélérée et l'individualisation des productions.
- Apporter une offre complète afin d'accroître la part de valeur ajoutée des produits qu'elle délivre.

L'entreprise initie un programme de mise à niveau de ses systèmes afin de déployer les meilleures pratiques en matière de conception, ordonnancement, suivi de la production et des achats.

De nouvelles capacités d'investissement permettront d'améliorer l'outil industriel existant en permettant

- La mise en œuvre d'une capacité de conception/co-conception efficiente.
- La mise à niveau des moyens informatiques (ERP, intégration plateformes de marché, intégration PLM – gestion du cycle du produit).
- La mise en œuvre de ligne de production polyvalente et efficiente apportant la capacité à produire des petites séries à un coût compétitif.
- L'intégration des solutions d'Intelligence Artificielle et de l'Industrie du Futur pour faciliter la modification accélérée des gammes.
- L'intégration des outils d'assistance numérique aux opérateurs (réalité augmentée) pour faciliter l'employabilité des personnes en situation de handicap.

Dans le but de répondre à la fois à l'évolution des marchés, d'augmenter la valeur ajoutée et d'assurer rapidement la mise à niveau des capacités et des compétences qui lui sont ainsi nécessaires, Talendi développe une politique de partenariats stratégiques équilibrés gagnant/gagnant avec des structures (Sociétés de conseil, sociétés d'ingénierie, entreprises industrielles) apportant un potentiel de synergies : Ingénierie, commercial, production, achat, investissement.

Ces partenaires sont choisis à partir de prérequis clairement affichés : une prise en compte de la dimension RSE, un partage équitable de la valeur et un apport significatif pour Talendi, en termes de mise à niveau des compétences.

Diversification

Dans le domaine industriel :

En complément des actions menées pour développer son activité auprès des grands donneurs d'ordre **L'entreprise entend progresser dans sa stratégie de diversification industrielle** pour les années à venir en valorisant ses compétences d'intégrateur ensemblier de sous-ensembles multi-technologiques par le développement de sa production destinée aux marchés tels que la construction navale, le matériel agricole, le bâtiment ou les équipements électriques.



Les activités de prototypage et de production de petites séries seront également poursuivies, notamment pour des TPE et start up. Les tendances sur ce marché devraient rester bien orientées compte tenu de la croissance des projets d'innovation et de développement de nouveaux produits industriels. Ces activités nécessitent cependant de renforcer les compétences en Bureau d'Etude et

comportent des risques significatifs au regard de la solvabilité de commandes portées par des entreprises financièrement fragiles.

Talendi détient une position originale de sous-traitant de proximité qui lui permet de livrer directement ses clients. Afin de répondre aux besoins de développement et de production de modules plus complexes, tels qu'ils sont désormais intégrés dans la chaîne de production des constructeurs ou des équipementiers de Rang 1, Talendi ambitionne de faciliter l'accessibilité aux postes de travail par l'outil numérique, de mettre en place des partenariats lui permettant l'accès à des moyens d'étude et d'ingénierie de haut niveau. Talendi pourra ainsi développer et tester de nouvelles solutions technologiques et innovantes de production, adaptées aux besoins des travailleurs handicapés (réalité virtuelle, cobot ...).

En 2021, TALENDI a fait l'acquisition d'une tête de soudage malaxage par Friction - FSW – proposée par STIRWELD. En équipant l'un de ces centres d'usinage de la tête FSW, l'entreprise peut attirer de nouveaux clients à la recherche de cette technologie et proposer ensuite tout son savoir-faire complémentaire d'usinage et d'assemblage afin de développer son activité pour préserver voire développer l'emploi sur son site des Côtes d'Armor.

En 2022, Talendi a connu un développement commercial très actif avec l'arrivée de nouvelles activités industrielles et de développement durable, parmi lesquelles :

- Les Ateliers du Sac : pose de cordons sur sacs en papier publicitaires haut de gamme, personnalisés.
- NG Biotech : Conditionnement de kits autotest COVID.
- Madame Pee : assemblage d'urinoirs féminins et masculins mobiles, sans contact et sans eau.
- Kéolis : Reconditionnement de vélos à assistance électrique.
- Cadiou : Assemblage de portails
- Alyans'tech/Sunology : Assemblage de panneaux photovoltaïques ...

Dans le domaine numérique :



Talendi propose des activités d'externalisation administrative et de reprographie.

Le secteur du numérique reste un **marché à forte croissance** et à **forte opportunité**. S'appuyant sur ce constat, L'Union Nationale des Entreprises Adaptées a travaillé sur la mise en place d'un consortium numérique, subventionné en partie par la DREETS. Il s'agit d'une entente entre plusieurs associations ou entreprises pour coopérer et répondre aux besoins du marché et arriver à construire une offre qui soit concurrentielle pour permettre aux partenaires

industriels de **réinternaliser** l'activité informatique vers la France.

Participer à ce consortium permet à Talendi de s'appuyer sur des partenariats avec des ESN (Entreprises de Services Numériques) et de positionner une offre numérique tant en co-traitance qu'en sous-traitance avec des opérateurs de Rang 1.

Le développement des activités d'externalisation administrative représente un vrai potentiel pour Talendi qui ambitionne de positionner ses services sur une offre plus large. Au-delà des activités « historiques » de Reprographie et digitalisation de documents, le pôle numérique propose depuis quelques mois les activités support utilisateurs et infogérance.

Dans les services de proximité

Afin de continuer à répondre aux préoccupations d'éthique et proposer des activités répondant aux besoins des salariés handicapés les plus fragiles, Talendi a la volonté de développer des activités dites de proximité, relevant de l'économie sociale et solidaire. Le marché de la récupération et du reconditionnement d'équipements se développe dans le cadre du déploiement de l'économie circulaire. Historiquement de culture industrielle, l'entreprise dispose d'une capacité de développement d'activités autour des services numériques ou industriels.



Dans le cadre du déploiement d'activités liés à l'économie circulaire, Talendi désire valoriser son positionnement d'acteur industriel, apportant ses compétences et ses capacités de production aux autres acteurs des chaînes de valeur, à savoir les autres structures ESS ou les entreprises au niveau de la Région Grand Ouest intervenant dans la collecte, le tri, la revente ou la location des équipements reconditionnés.

Le premier marché signé en 2021 dans le secteur de la mobilité douce est celui de la récupération et du reconditionnement de VAE (Vélo à Assistance Électrique).

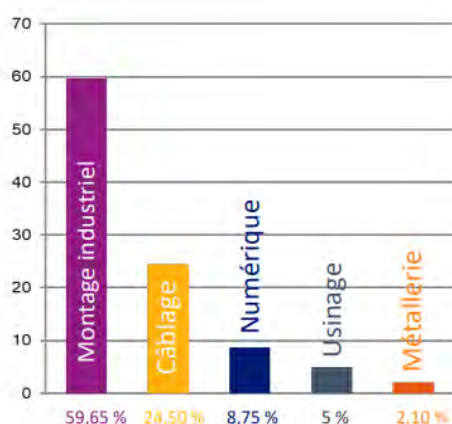
Il s'agit de remettre en état les vélos STAR pour Keolis et Rennes Métropole afin qu'ils soient réutilisés, proposés en location longue durée ou vendus aux utilisateurs.

L'activité est à présent bien en place chez Talendi et elle est aujourd'hui identifiée par les professionnels du secteur.

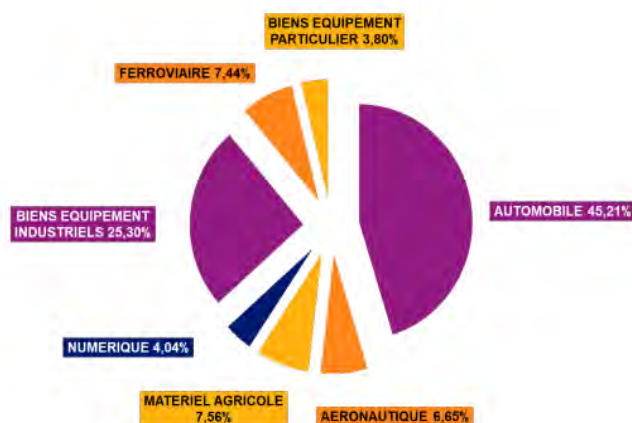
Répartition de son chiffre d'affaires 2022 par activités

15 Millions d'euros dont 75 % de VA

Les métiers de Talendi



Les secteurs d'activités de nos clients



La répartition des activités de Talendi en % du CA est un peu différente de celle de 2021. On note une diminution de la part du secteur ferroviaire à 7,4%, contre 16,9 % en 2021, et une forte augmentation du secteur « Biens d'équipements industriels », il passe de 16,5% à 25,3%. Les autres secteurs restent relativement stables.

La démarche commerciale de Talendi est centrée sur le développement ou le maintien de partenariats avec de grands comptes tels qu'ALSTOM, STELLANTIS, SNCF, AIRBUS... et avec leurs fournisseurs de rang 1.

Elle saisit les opportunités d'affaires avec les clients en proximité et reste en veille sur les propositions de co-développement venant des startups.

L'offre de Talendi est globale ; sa performance reconnue, associée à sa démarche RSE évaluée au niveau exemplaire et à sa mission inclusive, lui permettent de proposer à ses clients un partenariat riche de sens.

Talendi, acteur de l'environnement

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE



Bien avant son évaluation « engagé RSE » selon la norme ISO 26000, Talendi se préoccupait de son environnement.

En 2005, l'entreprise avait ajouté aux fonctions du responsable qualité, la dimension sécurité et environnement. Dès lors, des actions avaient été initiées.

En 2021, suite à un audit énergétique, elle prend la décision d'aller vers la certification ISO 50001 pour 2022, afin de mettre en œuvre un système de management des énergies.

En septembre 2022 l'association était fière d'obtenir la certification ISO 50 001 : un grand pas de plus vers la réduction de son impact sur le climat !

Préserver l'environnement fait partie de la responsabilité de chacun envers les générations futures. Chaque action, si petite soit-elle, est importante pour la planète.

L'engagement RSE de Talendi est évalué au niveau exemplaire selon la norme AFNOR ISO 26000

La norme ISO 26000 présente les lignes directrices de la démarche de développement durable.

Si aujourd'hui TALENDI est reconnue pour ses valeurs sociales, l'entreprise peut également communiquer son engagement dans le développement durable. En effet, 4 ans après avoir obtenu le niveau confirmé pour sa première évaluation en 2016, l'entreprise se voyait évaluée au niveau EXEMPLAIRE pour son engagement RSE sur ces 7 questions centrales :

- La gouvernance de l'organisation
- Les droits de l'Homme
- Les relations et conditions de travail
- L'environnement
- La loyauté des pratiques
- Les questions relatives aux consommateurs
- Les communautés et le développement local

Dans le cadre de sa démarche environnementale, Talendi s'engage à mesurer et évaluer l'impact de ses activités (ex : consommation d'eau, d'énergie, taux d'accidents du travail...)

Cette mesure va permettre à l'entreprise de mieux identifier et donc de mieux maîtriser les risques auxquels elle pourrait être confrontée. Mais aussi d'agir plus efficacement pour réduire son empreinte.

A son échelle, Talendi se doit de répondre à l'urgence climatique. L'analyse de ses impacts environnementaux, notamment à travers les bilans « carbone », démontre l'intérêt à mieux maîtriser ses énergies :

- En réduisant ses consommations énergétiques pour limiter ses émissions de gaz à effet de serre
- En encourageant la conception et l'achat de services et équipements économes en énergie
- En repensant certaines installations ou équipements des bâtiments

Avec la certification ISO 50001, Talendi a encore davantage structuré ses actions face à ces enjeux, elle s'applique à mieux répondre aux attentes de ses parties prenantes externes et internes, de plus en plus sensibles aux engagements en termes de protection de l'environnement.

Cette volonté de consommer le moins possible se trouve renforcée par la criticité de plus en plus prégnante du coût des énergies, cela contribue à une meilleure santé financière pour l'association.

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES EN CHIFFRES



Empreinte carbone

Talendi a mis en place différentes actions pour diminuer sa consommation de ressources énergétiques :

- Sensibilisation des salariés aux enjeux du développement durable
- Mutualisation des véhicules internes
- Mise en place et vulgarisation de la visio-conférence
- Réduction de sa consommation de papier en configurant, par exemple, l'impression Recto verso en automatique
- Travail sur des conditionnements adaptés avec les fournisseurs (mise en place de conditionnements navette pour éviter les circuits de moyens vides).
- Travail avec des outils et matériels moins consommateurs d'énergie ex : changement d'un compresseur classique pour un compresseur à variation de vitesse
- Réalisation du suivi des consommations d'énergie par la mise en place d'indicateurs par type d'énergie consommée

Ces bons gestes et bonnes pratiques contribuent à la réduction des émissions de Gaz à effets de serre.



Depuis notre certification ISO 50001, les actions en faveur de l'amélioration de notre performance énergétique ont porté leurs fruits !

Le gain en énergie non consommée est de 365 MWh en 2022 soit 16,7% de sa consommation annuelle !

Nos prévisions ont été largement dépassées.

L'engagement de notre personnel à la consommation plus restreinte, favorisé par un contexte national, mais aussi la mise sous horloge d'une partie des chauffages électriques, le passage en éclairage LED de magasins, ... et bien d'autres petites actions ont contribué à cette diminution !



En 2022, nos impressions représentent **2,25 arbres** par mois. Nos papiers sont recyclés.

Ancrage Territorial

Selon la norme internationale ISO 26000, l'ancrage territorial « vise à prévenir et à résoudre les problèmes, à favoriser les partenariats avec des organisations et des parties prenantes locales et à avoir un comportement citoyen vis-à-vis de la communauté ».



99 % de nos achats se font en France et 73 % de nos achats se font en direct chez des fournisseurs Français (hors distributeurs).

49% de nos achats se font en Bretagne et 32 % chez des partenaires Bretons (hors distributeurs).

Avec sa politique d'achat et plus globalement la totalité de sa mission, Talendi contribue au développement économique et à l'attractivité du territoire

Tri des déchets



Talendi trie et valorise **79 %** de ses déchets en 2022 ; les cartons / papier, les métaux, les plastiques, le bois sont ainsi valorisés. De plus, les équipements informatiques obsolètes sont repris par une entreprise de l'économie sociale et solidaire.

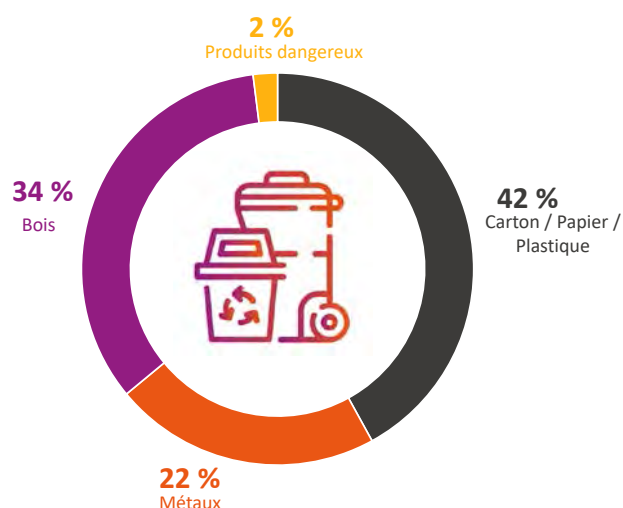
Trier ses déchets permet à l'entreprise de diviser son coût de gestion des déchets par 9 !

Répartition de Tri réalisé par l'entreprise :

Ces différentes actions permettent de couvrir les frais de tri des autres déchets (déchets banals non valorisables et des déchets dangereux) voire d'en retirer un gain.

Trier ses déchets, c'est permettre qu'ils soient recyclés afin d'éviter toutes les phases d'extraction et de transformation de la matière première naturelle qui sont polluantes et coûteuses en énergie.

C'est contribuer à la création d'emplois : Le tri crée dix fois plus d'emplois que l'incinération et vingt fois plus que l'enfouissement.



La démarche RSE est totalement intégrée à la stratégie de Talendi. Elle nous permet de mobiliser l'ensemble de nos équipes et de partager un engagement commun. L'ouverture à nos parties prenantes est à présent bien ancrée dans nos pratiques.

Notre évaluation au niveau exemplaire obtenue en 2020 atteste que nos actions sont responsables, éthiques, soucieuses du bien-être de nos salariés, de la satisfaction de nos clients et de l'environnement.

Elle nous place parmi les entreprises soucieuses des défis mondiaux, elle nous distingue en tant que structure humaine et engagée.

Talendi, acteur dans la recherche de financements



LE SOUTIEN SOLIDAIRE DE SES PARTIES PRENANTES

Experte et innovante depuis plus de 47 ans sur le champ social et industriel, l'Association Talendi doit sans cesse trouver les moyens de renforcer ses capacités financières pour pouvoir investir et rester compétitive. Elle doit également veiller à renforcer ses fonds propres.

Depuis l'origine, Talendi dispose d'un statut particulier, c'est une association de type Loi 1901 qui ne dispose donc pas de capital social. **Alors, lorsqu'il faut passer des caps**, comme la crise de 2010, la baisse de production de 2014, et plus récemment la crise sanitaire, la pénurie des approvisionnements matières, la hausse des coûts **et lorsqu'elle doit assurer la nécessaire adaptation de son outil industriel pour rester compétitive ; elle recherche des sources de financements complémentaires aux fruits de son exploitation.**

Ses capacités financières doivent être suffisantes pour pouvoir investir afin de toujours proposer des activités diversifiées, accessibles à ses salariés et usagers et pour pouvoir adapter son outil de production et rester compétitive.

Talendi doit également renforcer ses fonds propres pour développer ses projets dans de bonnes conditions, notamment son plan de développement stratégique, et assurer ainsi sa pérennité.

Emission de titres associatifs



Pour reconstituer ses fonds propres, Talendi a ponctuellement recours à des émissions de titres associatifs. Cet outil financier, encore peu connu, répond véritablement au besoin financier du secteur associatif.

Utilisés en de rares occasions, les titres associatifs ont été remis au goût du jour avec la loi sur l'ESS du 20 mai 2014, les rendant plus attractifs et plus souples.

En janvier 2020, lorsqu'ils ont été injustement inscrits en dettes dans le nouveau plan comptable régi par l'ANC (Autorité des normes comptables), Talendi a sollicité l'Etat pour l'alerter de l'incohérence de cet enregistrement et demander une révision du règlement n°2018-06.

L'Etat s'est saisi du sujet, relayé par le ministère de l'industrie, et, en décembre 2020, le Journal Officiel annonçait que les Titres Associatifs devaient bien être classés en fonds propres dans la rubrique « autres fonds propres ». Ce qui est une excellente nouvelle pour toutes les associations !

Cet enregistrement, réaffecté dans notre haut de bilan, démontre notre capacité à investir et donne confiance aux clients et aux fournisseurs.

Talendi connaît bien ces titres de créances

L'association a émis des titres associatifs à trois reprises ; en 2011 à la suite de la crise économique en 2015 avec la forte dégradation du marché automobile puis en 2021 après deux années de crise sanitaire et des problèmes d'approvisionnements associés.

En 2011, sa première levée de fonds lui avait permis de réunir 1,050 millions de souscriptions

Merci aux 10 souscripteurs de l'émission de Titres Associatifs 2011



Et à titre personnel : M. Faber Emmanuel, M. Pierre-Yves Legris et M. Jean-Paul Legendre.

Les souscriptions du Groupe Giboire et de M. Legris ont été abandonnées et transformées en don à l'association en 2020.

En 2015, avec sa seconde levée de fonds, l'association avait réuni 350 000 euros.

Merci aux 5 souscripteurs de l'émission de Titres Associatifs 2015



La souscription du Groupe Giboire a été abandonnée et transformée en don à l'association en 2020.

En 2021, l'association a émis 54 titres associatifs pour un montant de 2,7 millions d'euros

Merci aux 15 souscripteurs de l'émission de Titres Associatifs 2021



En parallèle, pour compléter son plan de financement,

Talendi a été soutenue par ses 4 partenaires bancaires au travers d'un nouveau Prêt Garanti par l'Etat, elle a obtenu un prêt participatif et des billets à ordre de financeurs solidaires et bénéficié d'une subvention des collectivités. Ces divers soutiens lui ont permis d'obtenir 2,5 millions d'euros supplémentaires

Merci aux 9 autres financeurs solidaires 2021



« Nous remercions chaleureusement les investisseurs solidaires qui, en soutenant TALENDI, entreprise reconnue d'intérêt général, réalisent une action concrète pour une société plus inclusive où le sens prime. Ils contribuent à l'emploi de personnes fragilisées par un handicap et pérennisent notre mission d'utilité économique et sociale sur le territoire ».
Jean-Marc GUIHARD, Président de l'association TALENDI.

Retrouvez les témoignages de certains investisseurs solidaires en fin de notre page :
<https://www.talendi.com/talendi/levee-de-fonds/>

Les fonds perçus ont permis à Talendi de poursuivre sa diversification d'activité en 2022 alors que son secteur automobile reste bien en dessous du niveau qu'il avait en 2019, occasionnant une perte de chiffre d'affaires conséquente (-20%).

Les fonds ont ainsi contribué à la modernisation de l'outil industriel de Talendi (aménagement de locaux, logiciels, outillages et matériels) et à des investissements nécessaires pour accueillir de nouveaux projets : Portails Cadiou, tests Covid NGBiotech, Vélos à Assistance électriques Kéolis, Panneaux solaires Alyanstech/Sunology et Technideal, Station de relevage MR Pompes, marchés de digitalisation RMA...

Talendi est agréée ESUS

L'agrément ESUS « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » de Talendi lui permet d'avoir accès aux financements par l'épargne salariale solidaire. En effet, depuis 2008, toutes les entreprises ont l'obligation de proposer à leurs salariés la possibilité de souscrire à un fonds d'épargne salariale solidaire, dit fonds « 90-10 », investissant à hauteur d'au moins 5 % de leur portefeuille, et jusqu'à 10 %, dans des entreprises bénéficiant de l'agrément ESUS. Cette forte croissance des encours s'explique notamment par la volonté marquée des salariés de donner du sens à leur épargne, tout en assurant un degré satisfaisant de protection de la rémunération de cette épargne.

La direction entend faire connaître cet agrément ESUS pour se positionner comme choix possible d'épargne solidaire. Elle reste également en veille sur toutes les solutions qui pourraient être envisagées dans les années à venir ; fondation, crowdfunding, financement ou co-financement de projets spécifiques...

LE RECOURS AUX AIDES DE L'ETAT DANS LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE ET AUTRES DOSSIERS AIDÉS.

Recours au FATEA (Fonds d'Accompagnement à la Transformation des Entreprises Adaptées)

Après avoir obtenu une subvention FATEA en 2021 sur 6 dossiers déposés en 2020 :

- Système d'aspiration de fumées,
- 3 paires de lunettes connectées,
- Une imprimante 3D industrielle,
- Un outil CRM,
- Le recrutement d'un directeur commercial,
- Le projet de changement de nom,

Talendi se positionne sur de nouvelles aides envisagées en 2023 pour des projets de modernisation de ses secteurs câblage et usinage, un projet de développement de son secteur reconditionnement de Vélos à Assistance Électriques et un projet de diversification de ses activités vers le secteur textile.

En parallèle Talendi est engagé sur 2 des 3 consortiums créés par l'UNEA ; Le consortium numérique et le consortium automobile inclusif. Le premier fonctionne plutôt bien, il permet à TALENDI de

s'appuyer sur des partenariats avec des ESN pour répondre à des offres en co-traitance ou sous-traitance, toutefois il n'a pas réellement porté ses fruits. Le second, avec la crise des composants électroniques, n'a pu répondre aux attentes qu'il portait. Ce consortium a donc évolué en 2021 vers le consortium auto/autres industries. TALENDI y a inscrit 5 projets de diversification : Les panneaux photovoltaïques, les portails, les accumulateurs d'énergies, le développement du secteur câblage multi clients, les cabines urinoirs mobiles. L'Etat étudie la possibilité de flécher la subvention, initialement octroyée pour les projets auto, vers ces projets. Pour le moment, nous n'avons pas de retour de la DREETS.

Recours au Plan de relance pour la SMART'Line 4.0

Talendi a également obtenu l'aide du plan de relance sur un important sujet de modernisation :



La SMART'LINE 4.0 Usine du Futur. Ce projet nous permet de créer une ligne pilote pour renforcer la compétitivité des productions petites et moyennes séries de TALENDI en réduisant le coût d'industrialisation de nouvelles affaires. La mise en place de la SMART'Line 4.0 qui sera effective fin 2023 permettra à l'entreprise de moderniser son outil de production et d'augmenter l'accessibilité sur ses postes de travail ; l'intégration d'objets connectés et le soutien de la réalité virtuelle faciliteront l'employabilité des personnes en situation de handicap et diminueront leur charge mentale. Avec la SMART'Line 4.0, Talendi sera dotée d'outils flexibles, adaptables, évolutifs, et réutilisables sur le cycle de vie du produit. L'entreprise sera alors plus compétitive et encore plus inclusive.

Financement du partenariat pour la seconde vie des batteries de véhicules électriques

Entech s'est associé à Stellantis, Talendi, et l'Université Bretagne Sud (Institut de Recherche Dupuy de Lôme, UMR CNRS 6027) pour développer une filière et des innovations autour du démantèlement des batteries automobiles, (diagnostic, sécurité, data...) et proposer des solutions pour optimiser la seconde vie des batteries"

Le projet ABR (Automotive Batteries Reuse) est soutenu par la Région Bretagne, Quimper Bretagne Occidentale et Rennes Métropole à hauteur de 495.8 k€ sur deux ans et accompagné par ID4Mobility.

L'ensemble de ces aides financières sont nécessaires et précieuses.

L'engagement fidèle de nos partenaires à nos côtés atteste la pertinence de nos actions au service de notre mission et nous les remercions tous chaleureusement.

Rapport de Gestion annuel 2022

L'association Talendi a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établit le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de l'association durant l'exercice écoulé.



PREAMBULE

Les comptes ont été établis selon les mêmes méthodes que l'exercice précédent, en tenant compte cependant du nouveau règlement ANC n°2020-08 sur les associations.

ACTIVITES, RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE

Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le prolongement de 2020-2021, l'exercice 2022 a été impacté par des tensions inflationnistes (énergie, salaires, ...), et des ruptures sur les approvisionnements qui ont conduit à des arrêts de production.

Le manque de composants dans différents secteurs, et plus particulièrement l'automobile, ont eu un impact significatif sur les résultats de l'association.

Lors de l'Assemblée Générale du 04 mars 2022, l'association a changé de nom, BRETAGNE ATELIERS est devenue TALENDI.

Activité et évolution de l'entreprise au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires de l'année 2022 est stable par rapport à 2021 (15.076 K€ contre 15.045 K€), mais est toujours en net recul de près de 6.000 K€ (28%) principalement sur le secteur Automobile, comparé à la période avant COVID 19.

La variation du chiffre d'affaires de **31 K€** s'analyse de la façon suivante :

Chiffre d'affaires par secteur d'activités (en K euros)	31/12/2022	31/12/2021
Aéronautique	975	649
Automobile	6 585	6 301
Autres Industries	4 872	3 627
Ferroviaire	1 141	2 440
Services (GED-Reprographie-Formation)	1 379	1 284
Autres Prestations	124	744
Total	15 076	15 045

- Secteur Aéronautique : en augmentation de + **326 K€**, soit + **2,17 %** : reprise des cadences de production.
- Secteur Automobile : en Légère reprise de + **284 K€**, soit +**1.89 %** ; passage en deux équipes à partir de février 2022. Perturbations persistantes dues au manque de composants. Par rapport au nominal de 2 équipes, le taux d'activité n'a été que de 63% sur le site de Rennes La Janais (42 jours d'arrêts en 2022).

- Autres Activités Industrielles : en forte progression de + **1.245 K€**, soit + **8,28 %** (plus de 16% de progression en 2 ans avec de nouveaux clients significatifs : Alyanstech, Cadiou, Chéreau).
- Secteur Ferroviaire : en forte baisse de – **1.299 K€** soit – **8,63 %** (arrêt du programme 3UFC sur le site d'ALSTOM la Rochelle).
- Secteur des Services (Digitalisation et Reprographie) : en progression de **95 K€**, soit + **0,63 %**.
- Prestations de services (Invest clients, déchets, autres) : en forte diminution de - **620 K€**, soit - **4,12 %** (principalement les investissements financés par les clients).

La marge brute de production est en nette progression (+10,4% soit 1.171 K€) par rapport à l'exercice précédent, la part achat, elle, diminue en 2022 par rapport à 2021 (18,55% du Chiffre d'affaires contre 24,02 % en 2021).

L'excédent brut d'exploitation est négatif : - 959 K€ contre - 1.287 K€ en 2021. Il est en amélioration malgré la progression des salaires et charges sociales (principalement dues aux revalorisations salariales (SMIC) et aux nouvelles embauches dans le cadre des activités de diversification).

Résultats

Le résultat d'exploitation est déficitaire et ressort à - 1.403 K€ sur l'exercice 2022 contre un résultat d'exploitation déficitaire de - 1.805 K€ l'exercice précédent.

Les produits exceptionnels concernent principalement le remboursement par l'URSSAF (sommes versées lors du contrôle des années 2015 à 2017 pour 59 K€), ainsi que la baisse des taux d'accidents du travail sur la période 2016 à 2018 pour 72 K€.

La charge exceptionnelle concerne la dotation à la provision pour charges liées aux mesures de Rupture Conventionnelle Collective (RCC) pour un montant de 133 K€.

Le résultat net 2022 est un déficit de - 1.571 K€ contre un résultat net déficitaire de - 1.595 K€ en 2021.

Vous trouverez ci-après les soldes intermédiaires de gestion des 3 derniers exercices, donnant une image plus significative que le résultat comptable.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION 2020 - 2022 (en K€)						
ANNEES	Réel 2020	% du CA	Réel 2021	% du CA	Réel 2022	% du CA
Chiffre d'affaires HT	15 018		15 045		15 076	
+ ou - Production stockée	137		-261		55	
+ Production immobilisée	7		31		128	
TOTAL PRODUITS	15 162	100%	14 815	100%	15 258	100%
- Achats Matières Premières & Marchandises	-3 755		-3 231		-2 786	
+ ou - Variations de Stocks	478		-327		-45	
CONSOMMATIONS	-3 278	-22%	-3 558	-24%	-2 831	-19%
MARGE BRUTE	11 884	78,4%	11 257	76,0%	12 428	81,4%
- Autres Achats et Charges Externes Hors INTERIM	-3 378	-22%	-3 389	-23%	-3 420	-22%
VALEUR AJOUTE	8 507	56,1%	7 868	53,1%	9 008	59,0%
+ Subvention	1 668	11%	1 093	7%	1 231	8%
- Impôts	-470	-3%	-402	-3%	-454	-3%
- Salaires et Charges Sociales Net + Interim	-9 742	-64%	-9 846	-66%	-10 744	-70%
dont Interim	333		87		307	
dont salaires et charges	13 934		14 477		15 594	
dont rbst à caractère social	-4 526		-4 717		-5 157	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-38	-0,2%	-1 287	-8,7%	-959	-6,3%
+ Reprises Amortissements et Provisions	184		162		174	
+ Autres Produits	34		20		21	
- Dotations Amortissements et Provisions	-587	-4%	-695	-5%	-638	-4%
- Autres Charges	-27		-5		-1	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-433	-3%	-1 805	-12%	-1 403	-9%
+ Produits Financiers	0		2		2	
- Charges Financières	-103	-1%	-174	-1%	-184	-1%
RESULTAT FINANCIER	-102	-1%	-172	-1%	-182	-1%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-535	-4%	-1 976	-13%	-1 585	-10%
+ Produits Exceptionnels	164		212		154	
+ Subvention Exceptionnelle Etat & Collec.			200			
- Charges Exceptionnelles	0		-31		-140	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	164	1%	381	3%	14	0%
Impôt sur les Sociétés	0		0		0	
RESULTAT NET	-371	-2%	-1 595	-11%	-1 571	-10%

Situation Financière

Tableau flux de trésorerie

Tableau de synthèse : Flux de trésorerie 2021	
Montant en Euros	
Flux d'activité	
Résultat net	-1 595 461
+ Dotations aux amortissements + Provisions	720 147
+ Intérêts courus sur emprunts	61 691
- Reprises sur dépréciations d'actifs et provisions	-157 011
- Quote-part de subvention	-14 190
Marge brute d'autofinancement	-984 824
Variation stocks matières premières	327 326
Variation stocks en-cours & produits finis	260 863
Variation clients (net)	-450 712
Variation charges constatées d'avance	615 514
Variation des autres créances	111 723
<i>Variation stocks et créances</i>	<i>864 714</i>
Variation fournisseurs	-972 917
Variation dettes fiscales et sociales	-100 238
Variation autres dettes	-544 389
<i>Variation dettes d'exploitation</i>	<i>-1 617 544</i>
Variation BFR	-752 830
Total (1)	-1 737 655
Flux d'investissement	
Acquisition immobilisations incorporelles	-38 851
Acquisition immobilisations corporelles	-411 621
Acquisition immobilisations financières	-5 000
Cession immobilisations corporelles	4 860
Cession immobilisations financières	79 921
Total (2)	-370 691
Flux de financement	
Subvention Investissement	51 991
Emission de titres associatifs	2 700 000
Abandon de titres associatifs	0
Nouveaux emprunts	2 300 000
Remboursement emprunts	-1 542 750
Total (3)	3 509 241
TOTAL FLUX (1) + (2) + (3)	1 400 896
Trésorerie ouverture	3 477 045
Trésorerie clôture	4 877 941
VARIATION TRESORERIE	1 400 896

Tableau de synthèse : Flux de trésorerie 2022	
Montant en Euros	
Flux d'activité	
Résultat net	-1 570 935
+ Dotations aux amortissements + Provisions	770 422
+ Intérêts courus sur emprunts	-9 998
- Reprises sur dépréciations d'actifs et provisions	-142 901
- Quote-part de subvention	-20 196
Marge brute d'autofinancement	-973 607
Variation stocks matières premières	45 018
Variation stocks en-cours & produits finis	-54 639
Variation clients (net)	-282 211
Variation charges constatées d'avance	-59 995
Variation des autres créances	-233 726
<i>Variation stocks et créances</i>	<i>-585 553</i>
Variation fournisseurs	202 968
Variation dettes fiscales et sociales	268 512
Variation autres dettes	135 068
<i>Variation dettes d'exploitation</i>	<i>606 548</i>
Variation BFR	20 994
Total (1)	-952 613
Flux d'investissement	
Acquisition immobilisations incorporelles	-56 185
Acquisition immobilisations corporelles	-702 953
Acquisition immobilisations financières	-46 413
Cession immobilisations corporelles	0
Cession immobilisations financières	355
Total (2)	-805 196
Flux de financement	
Subvention Investissement	45 861
Emission de titres associatifs	0
Abandon de titres associatifs	0
Nouveaux emprunts	0
Remboursement emprunts	-647 315
Total (3)	-601 454
TOTAL FLUX (1) + (2) + (3)	-2 359 262
Trésorerie ouverture	4 877 941
Trésorerie clôture	2 518 678
VARIATION TRESORERIE	-2 359 262

L'analyse amène à quelques précisions :

- Flux d'activité : La marge brute d'autofinancement est négative à - 974 K€ contre une marge brute d'autofinancement négative de - 98) K€ l'exercice précédent.
Nous constatons un dégagement net du Fonds de Roulement de **21 K€** ; celui-ci s'analyse principalement par une augmentation des créances clients de **282 K€**, une augmentation des autres créances d'exploitation de **294 K€** et un dégagement sur les dettes d'exploitation de **607 K€**.

Les flux d'activité génèrent une trésorerie négative de - **953 K€**.

- Flux d'investissement :
 - Acquisition d'immobilisations incorporelles ; des logiciels pour **56 K€**.
 - Acquisition d'immobilisations corporelles ; l'adaptation et la mise à niveau de l'outil de production pour un montant de **101 K€**.
L'équipement industriel pour le développement de nouveaux marchés pour un montant de **461 K€** ; SMART LINE – Projet ABR – VAE.
Des agencements et aménagements des locaux pour un montant de **42 K€**.
L'achat de mobilier et de matériel informatique pour un montant de **99 K€**.
 - Acquisition d'immobilisations financières ; l'ajustement du dépôt de garantie du compte d'affacturage pour **46 K€**.
- Flux de financement :
 - Remboursement d'emprunts ; La dette financière avait été renégociée dans le cadre du protocole d'accord de conciliation ; il avait été acté un gel des remboursements en capital sur 3 ans (2015-2017), et une reprise des remboursements en 2018 étalée sur une période de 5 ans, pour un montant de **402 K€**, et le début du remboursement du PGE de 2020, pour **245 K€**
 - Subvention d'investissement dans le cadre du FATEA pour **46 K€**

Cela conduit Talendi à une variation négative de sa trésorerie de - 2.359 K€.

Tableau d'endettement et engagement

Encours Financiers - Banques & Autres Organismes								
K€uros	2019		2020		2021		2022	
	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail
Banques								
Crédit Coopératif	600		600		600		600	
Pool Bancaire								
Prêt Moyen Terme 2014 Garantie France Active		326		287		203		81
PGE 2020				2 000		2 002		1 757
PGE 2021						2 000		2 000
Progr.d'Invest. d'Avenir (PIA)								
Caisse & Dépôts & Consignations		965		833		172		33
Organismes Financiers Eco Sociale		660		536		65		20
Progr.d'Invest. Stratégique								
Organismes Financiers Eco Sociale						300		300
Affacturage	2 900		1 800		1 500		1 800	
Autres Emprunts - Crédits baux								
Région		528		422		97		0
Total	3 500	2 479	2 400	4 079	2 100	4 839	2 400	4 192

Quelques commentaires :

- Les banques accordent à Talendi des lignes en « Daily-escompte-facilités de caisse » pour 600 K€. A la date de clôture des comptes, il n'y avait aucune utilisation.
- Remboursement des prêts pour un montant de 402 K€ à la suite de l'accord de conciliation de juin 2015 (dont 725 K€ par anticipation 2022-2024)
- Début du remboursement du Prêt Garanti par l'Etat 2020 de 2.000 K€ pour un montant de 245 K€
- L'en cours d'affacturage ressort à 1.734 K€ au 31 décembre 2022.

Perspectives

Dans le cadre de la construction budgétaire, l'association a retenu l'hypothèse médiane de sa stratégie à 4 ans, pour l'établissement du chiffre d'affaires par secteur d'activités par rapport à 2022 :

- Stabilité de l'activité STELLANTIS à 6.432 K€ (basée sur une activité en 2 équipes jusqu'à fin juillet et 1 équipe à partir du mois d'août),
- Reprise sur le secteur ferroviaire de l'ordre de 37%
- Stabilité de l'aéronautique, après une reprise des cadences de production sur 2021
- Evolution des activités de Services (GED) de l'ordre de 11% (Clients RMA et Docaposte)
- Forte Augmentation des autres activités industrielles, de l'ordre de 45% (principalement le développement des marchés sur le photovoltaïque Sunology-Alyanstech et Technideal pour 1.300 K€).

Le chiffre d'affaires prévisionnel serait en croissance de l'ordre de 16% pour s'établir à 17.456 K€ contre 15.076 K€ l'exercice précédent.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Il est difficile de prévoir toutes les incidences de la crise énergétique et les tensions sur les marchés de matières premières sur les résultats de l'association.

A la date d'arrêté des comptes, l'association n'est toujours pas en mesure d'en chiffrer l'impact sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Dans ce contexte incertain, l'association met en place les plans d'actions et les moyens qui devraient lui permettre de préserver au mieux son développement des activités de diversification, l'emploi de ses salariés et usagers, ainsi que ses résultats économiques et ses équilibres financiers.

L'association recherche des financements complémentaires ; une avance remboursable de 500 K€ a été sollicitée auprès des collectivités locales, la commission d'attribution se réunit mi-juin 2023.

Talendi négocie avec ses créanciers afin d'obtenir des reports de remboursement de dettes financières et sociales.

Activités en matière de recherche et développement

Les dépenses en matière de recherche et de développement concernent le secteur automobile et le secteur aéronautique, elles sont inscrites en immobilisations incorporelles et amorties sur 5 ans.

Talendi n'a pas activé de dépenses amortissables en 2022.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Talendi a une participation sur la SARL Paysages Services. Vous pouvez vous référer au document ci-dessous afin d'examiner les informations financières et juridiques de cette structure.

Et également une participation sur la nouvelle structure « EA Breizh TT » créée en 2019 de 6.000 € qui représente 3,9% du capital, et une avance de 10.000 € en 2020-2021. En raison du premier résultat déficitaire de cette structure lié à la crise sanitaire, nous avons provisionné le montant total soit 11.000 €uros.

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur Actuelle des titres détenus	Résultat du dernier exercice clos
Participations détenues entre 10 et 50% - SARL PAYSAGES SERVICES (31/12/2022)	556 257	49,80	111 408	33 040

AUTRES INFORMATIONS

Délais de paiement

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients par date d'échéance (*c.com art. D.441-6-1*).

Il s'agit de renseigner le nombre et le montant total des factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ces montants doivent être ventilés par tranches de retard. Le pourcentage des retards par rapport à l'enveloppe globale des achats et des ventes doit également être indiqué (*c.com art. D.441-4.1*).

Factures reçues et émises HT										
non réglées à la date de clôture de l'exercice (31 Décembre 2022) dont le terme est échu										
Montant en K€	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Total	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Total
	A) Tranches de retard de paiement									
Nombre de Factures concernées		16	2	4	22		12	1	10	23
Montant total des Factures concernées HT		23,6	2,3	1,8	27,8		24,5	1,8	19,8	46,2
% du montant total des achats HT de l'exercice		0,36%	0,04%	0,03%	0,43%					
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice							0,16%	0,01%	0,13%	0,31%
	B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées									
Nombre de Factures exclues										
Montant total des factures exclues										
	C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - c.com. Art. L. 441-6 ou L. 433-1)									
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels :	45 jours				Délais contractuels :	45 jours			
	Délais légaux :	60 jours				Délais légaux :	60 jours			

Fonds propres

En raison du déficit de l'exercice, les fonds propres sont négatifs à - 2.598.896 euros, les autres fonds propres, du fait du règlement ANC de décembre 2020 (reclassement des titres associatifs) ressortent à 3.950.000 euros.

Le total des fonds propres s'élève à **1.351.104 euros**.

Ce rapport de gestion sur les comptes annuels 2022 de l'association, arrêtés par le conseil d'administration du 30 mars 2023, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes, ont été approuvés par l'Assemblée Générale du 2 juin 2023.

ANNEXES

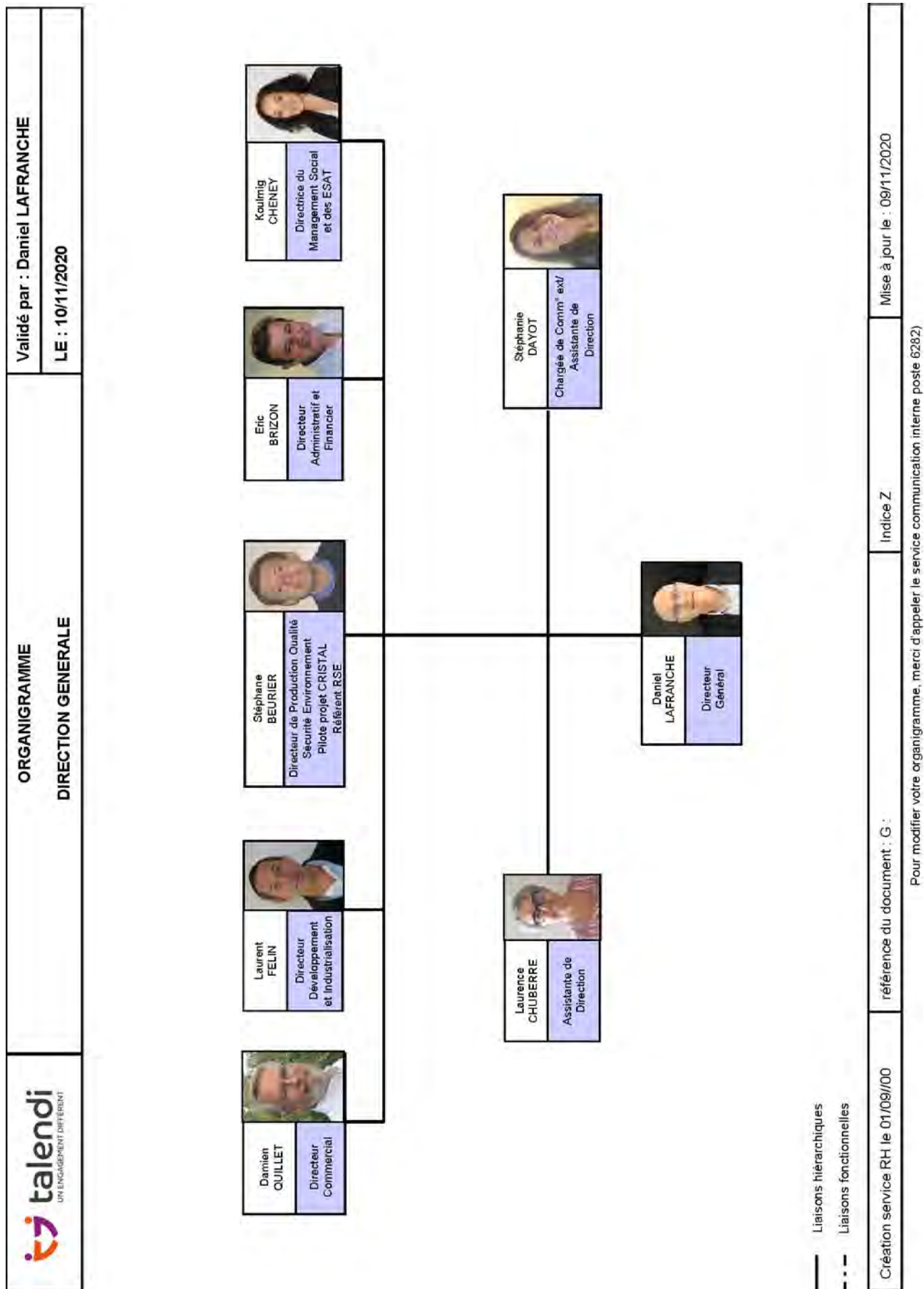
Annexe 1 : Historique simplifié

1975 Création de l'Entreprise Adaptée (ancien Atelier Protégé), Route de Lorient à Rennes

- 1979 Installation de Bretagne Ateliers sur le site des Bouillants à Vern sur Seiche
- 1982 Création de la structure Entreprise Adaptée de Saint-Brieuc
- 1983 Construction du site du Champ-Martin à Vern sur Seiche / Installation de l'atelier protégé du Légué à Saint-Brieuc.
- 1989 Construction du site du Plessis à Vern sur Seiche
- 1996 Création du site « Base 5 » à Saint-Erblon
- 1999 Création de l'unité Métallerie
- 2000 Création de l'ESAT « les Ateliers de la Seiche » sur le site du Champ Martin
- 2001 Construction du site « les Prés Mêlés » à Saint Erblon
- 2002 Création de L'ESAT « les 3 Vallées » à Saint-Brieuc
- 2003 Construction d'un site dédié à PSA Peugeot Citroën, ZA de la Touche Tizon à Noyal Châtillon sur Seiche Certification ISO 9001 V.2000.
- 2005 Construction de la 2ème Tranche du site de production de la Touche Tizon
- 2006 Construction d'un nouveau site Industriel à Tréguieux (22) pour remplacer celui du « Port du Légué » à Saint Brieuc.
- 2008 Création d'un atelier de Reprographie : Bretagne Ateliers fait ses premiers pas dans le secteur tertiaire. Développement d'un partenariat avec Alstom, positionnant Bretagne Ateliers sur le secteur ferroviaire.
- 2009 Vente du site industriel du Plessis
- 2010 Vente du site industriel du Champ Martin
- 2011 Emission de Titres Associatifs Bretagne Ateliers à hauteur de 1,050 million d'euros. Souscriptions réunies auprès de clients, partenaires et patrons bretons convaincus de l'intérêt économique et social de Bretagne Ateliers.
- 2012 Développement d'un atelier dématérialisation de documents.
L'association Bretagne Ateliers est soutenue par la Caisse des Dépôts dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, (PIA) sur le volet économie sociale et solidaire en co-investissement avec des organismes de l'ESS
- 2013 Talendi, Alter Eos et Gestform associent leurs moyens et leurs démarches commerciales sous le nom d'ABG Démat' pour répondre aux besoins des grands comptes en matière de traitement de hauts volumes documentaires et services à l'exploitation.
1^{er} contrat avec AIRBUS – Talendi partenaire référencé du secteur aéronautique.
- 2013 Nouveau soutien du PIA en co-investissement avec des organismes de l'ESS – soutien des collectivités territoriales.
- 2014 Bretagne Ateliers reçoit le trophée du meilleur fournisseur en termes de prestation globale (qualité, prix, délai, partenariat) par son client Alstom Transport et le trophée 2014 de l'excellence des fournisseurs de matériel par son client SNCF – preuve d'une diversification réussie sur le secteur tertiaire.
Nouveau soutien des collectivités territoriales

- 2015 Bretagne Ateliers est certifiée EN9100 et reconnu par le secteur aéronautique.
L'entreprise reçoit le trophée « Best plant 2015 » de PSA Peugeot Citroën pour sa performance exceptionnelle en termes d'excellence industrielle.
2^{ème} Emission de Titres Associatifs Bretagne Ateliers à hauteur de 350 000 euros.
Soutien du PIA en co-investissement avec des organismes de l'ESS et soutien des collectivités territoriales.
- 2016 L'entreprise est engagée RSE au niveau confirmé selon la norme ISO 26 000.
Bretagne Ateliers reçoit le trophée « Meilleure contribution performance supply chain » d'Alstom pour la qualité globale et l'efficacité de sa chaîne d'approvisionnement.
- 2017 Qualification de 8 procédés spéciaux pour pouvoir développer des affaires dans le secteur aéronautique.
Bretagne Ateliers s'ouvre encore davantage à ses parties prenantes.
L'entreprise est présente sur les réseaux sociaux.
- 2018 Déménagement de ses activités synchrones et de ses salariés sur le site de PSA Rennes La Janais.
Certification EN 9100 pour le site de Trégueux.
Bretagne Ateliers est labellisée Vitrine Industrie du Futur par l'Alliance Industrie du Futur pour son mode de management collaboratif CRISTAL.
- 2019 Organisation le 12 mars de la première plénière de Bretagne Ateliers – 255 personnes étaient présentes dont 182 représentants des parties prenantes de l'entreprise.
Réforme du modèle de l'entreprise adaptée – EA socle et expérimentations CDD Tremplin, EATT.
Obtention du trophée lumières de l'entreprise inclusive.
- 2020 Lancement d'une opération de levée de fonds pour mener à bien le plan de développement stratégique de l'entreprise, moderniser l'outil de production de Bretagne Ateliers, renforcer ses fonds propres ; pour permettre l'emploi pérenne des personnes en situation de handicap.
Impact de la crise sanitaire COVID 19 sur la production.
- 2021 3^{ème} émission de Titres associatifs à hauteur de 2,700 millions d'Euros au sein d'une opération de levée de fonds pour un montant total de 5,2 millions d'euros.
Création et 1^{ère} réunion du Comité des Parties prenantes de l'Association.
- 2022 Bretagne Ateliers devient **TALENDI** en mars 2022
Certification ISO 50001 pour le management des énergies.
Création de Talendi Formation, notre organisme de formation certifié QUALIOPF

Annexe 2 : Organigramme de direction 2022



Annexe 3 : Membres du conseil d'administration

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TALENDI au 3/06/2022

Bureau du Conseil d'administration :

M. GUIHARD Jean-Marc	<i>Président</i>
M. PIQUE Patrick	<i>Vice-Président et Trésorier</i>
Mme TURGEON Brigitte	<i>Secrétaire</i>

Membres du Conseil d'administration :

Mme ANDRO Gaëlle
M. BEZARD Yannick
M. DELBREUVE Olivier
Mme HAMON CARRE Gwénaële
M. LALAIRE Joël
Mme LE MENN Anne
M. MERRIEN Jean-Pierre
Mme PELLIER Sophie
Mme ROLLAND Sabine

Annexe 4 : Rapport annuel du commissaire aux comptes



ASSOCIATION TALENDI

ZA de la Touche TIZON
Rue du Comte de Dion
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

2 JUIN 2023

Exercice social du 01.01.2022 au 31.12.2022

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique
6 rue de Dinan - 35000 RENNES - Catherine GRIMOND 06 03 22 67 97 - Régine DAUDE 06 10 31 95 08
SARL au capital de 10 000 € - RCS Rennes 882 853 062 - TVA FR00882853062

ASSOCIATION TALENDI

ZA de la Touche TIZON
Rue du Comte de Dion
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de « l'ASSOCIATION TALENDI » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne, l'analyse des revenus de l'Association.

- Règles et méthodes comptables

Le paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les principes comptables suivis pour l'arrêté des comptes annuels joints. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié leur caractère approprié et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe concernant l'évaluation des immobilisations, des créances, des dettes et des provisions notamment sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Société de Commissariat aux Comptes

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique
6 rue de Dinan – 35000 RENNES – Catherine GRIMOND 06 03 22 67 97 – Régine DAUDE 06 10 31 95 08
SARL au capital de 10 000 € - RCS Rennes 882 853 062 – TVA FR00882853062



Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Rennes, le 19 mai 2023


Pour ALLIACE
Catherine GRIMOND
Commissaire aux Comptes



ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Société de Commissariat aux Comptes

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique
6 rue de Dinan - 35000 RENNES - Catherine GRIMOND 06 03 22 67 97 - Régine DAUDE 06 10 31 95 08
SARL au capital de 10 000 € - RCS Rennes 882 853 062 - TVA FR00882853062

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	474 881	422 924	51 957	104 248
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)	542 006	437 489	104 517	70 059
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	801 560		801 560	801 560
	Constructions	1 995 948	425 469	1 570 478	1 671 629
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 711 304	3 164 958	546 346	512 360
	Autres immobilisations corporelles	2 216 300	1 683 926	532 374	511 274
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours	409 526		409 526	48 138
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	117 408	6 000	111 408	111 408
	Créances rattachées à des participations	10 000	5 000	5 000	5 000
	Autres titres immobilisés	8 051		8 051	8 051
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	349 096		349 096	303 039
TOTAL (I)		10 636 080	6 145 766	4 490 314	4 146 766
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	1 204 858	431 588	773 270	828 330
	En-cours de production de biens	243 215	7 766	235 449	107 060
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	228 955	4 545	224 409	301 955
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	31 906		31 906	50 904
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 442 222	20 855	1 421 368	1 160 011
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	1 453 956		1 453 956	1 201 233
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	375 554		375 554	299 567
	DISPONIBILITES	2 143 124		2 143 124	4 578 373
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	185 994		185 994	125 999
	TOTAL (II)	7 309 785	464 754	6 845 031	8 653 432
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		17 945 865	6 610 520	11 335 345	12 800 198
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				600	355
(3) dont à plus d'un an					

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	FONDS PROPRES		
	Fonds propres sans droit de reprise	186 010	186 010
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de Réévaluation	2 155 126	2 155 126
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	775 815	651 566
	Report à nouveau	(4 328 793)	(2 655 100)
	Report à nouveau sous contrôle Tiers Financeurs	63 003	109 021
	Excédent ou déficit de l'exercice	(1 570 935)	(1 595 461)
	Situation Nette (Sous total)	(2 719 774)	(1 148 839)
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	97 558	71 893
	Provisions réglementées	23 320	25 000
	TOTAL I	(2 598 896)	(1 051 947)
	AUTRES FONDS PROPRES		
	Avances conditionnées		
	Emissions de titres Associatifs	3 950 000	3 950 000
	TOTAL I Bis	3 950 000	3 950 000
	TOTAL FONDS PROPRES (I- Ibis)	1 351 104	2 898 053
FONDS REPORTES ET DEDIES	FONDS REPORTES ET DEDIES		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	TOTAL II		
	PROVISIONS		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	178 861	46 000
	TOTAL III	178 861	46 000
	DETTE		
	Emprunts obligataires et assimilés		
DETTE (I)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 917 142	4 293 747
	Emprunts et dettes financières diverses	353 121	633 829
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 195	18 664
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	994 484	800 795
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	4 091 777	3 823 265
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 121	38 842
	Autres dettes	158 792	82 371
	Instrument de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	240 747	164 631
	TOTAL IV	9 805 380	9 856 145
	Ecart de conversion Passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I-Ibis + II + III + IV + V)	11 335 345	12 800 198
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(1 595 461,34)	(1 595 461,34)
(1) Dont à moins d'un an		6 507 651	5 666 626
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques		4 910	9 149

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2022	31/12/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	31 974		31 974	531 590
	Production vendue (Biens)	14 740 202	21 539	14 761 741	14 330 607
	Production vendue (Services et Travaux)	281 864		281 864	183 013
	Montant net du chiffre d'affaires	15 054 040	21 539	15 075 579	15 045 210
	Production stockée			54 639	(260 863)
	Production immobilisée			128 186	31 034
	Subventions d'exploitation			6 387 635	5 810 457
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			174 387	161 686
	Autres produits			20 574	20 075
	Total des produits d'exploitation (1)			21 840 999	20 807 599
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			25 351	400 169
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			2 760 501	2 830 535
	Variation de stock			45 018	327 326
	Autres achats et charges externes			3 726 661	3 475 708
	Impôts, taxes et versements assimilés			454 232	401 528
	Salaires et traitements			12 519 972	11 753 036
	Charges sociales du personnel			3 073 740	2 724 108
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			461 648	518 819
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			175 913	176 329
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			830	4 971
	Total des charges d'exploitation (2)			23 243 867	22 612 527
RESULTAT D'EXPLOITATION				(1 402 867)	(1 804 928)

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 402 867)	(1 804 928)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 633	2 211
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		1 633	2 211
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	183 568	173 730
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		183 568	173 730
RESULTAT FINANCIER		(181 936)	(171 519)
RESULTAT COURANT avant impôts		(1 584 803)	(1 976 447)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	131 512	361 077
	Sur opérations en capital	21 030	21 190
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 680	30 000
	Total des produits exceptionnels	154 221	412 268
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	7 395	1 422
	Sur opérations en capital		4 860
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	132 861	25 000
	Total des charges exceptionnelles	140 256	31 282
RESULTAT EXCEPTIONNEL		13 966	380 985
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		97	
(+/-) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		21 996 853	21 222 078
TOTAL DES CHARGES		23 567 788	22 817 539
EXCEDENT ou DEFICIT		(1 570 935)	(1 595 461)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			14 948
Prestations en nature			
Bénévolat		14 040	
TOTAL		14 040	14 948
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		14 040	14 948
Personnel bénévole			
TOTAL		14 040	14 948

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	15 075 579	100,00	15 045 210	100,00	30 369	0,20
Ventes de marchandises	31 974	0,21	531 590	3,53	(499 616)	-93,99
- Achats de marchandises	25 351	79,28	400 169	75,28	(374 819)	-93,67
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE	6 623	20,72	131 421	24,72	(124 798)	-94,96
Production vendue : Biens	14 761 741	97,92	14 330 607	95,25	431 134	3,01
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	281 864	1,87	183 013	1,22	98 852	54,01
+ Variation production stockée	54 639	0,36	(260 863)	-1,73	315 502	-120,9
+ Production immobilisée	128 186	0,85	31 034	0,21	97 152	313,05
PRODUCTION DE L'EXERCICE	15 226 430	101,00	14 283 791	94,94	942 640	6,60
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	15 233 054	101,04	14 415 212	95,81	817 842	5,67
- Achats stockés approvisionnement	2 760 501	18,31	2 830 535	18,81	(70 033)	-2,47
- Variation des stocks et approvisionnement	45 018	0,30	327 326	2,18	(282 308)	-86,25
- Achats de sous-traitance						
- Achats non stockés	420 253	2,79	410 304	2,73	9 949	2,42
- Autres charges externes	3 306 408	21,93	3 065 404	20,37	241 003	7,86
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	6 532 180	43,33	6 633 569	44,09	(101 389)	-1,53
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	8 700 874	57,72	7 781 643	51,72	919 231	11,81
+ Subventions d'exploitation	6 387 635	42,37	5 810 457	38,62	577 177	9,93
- Impôts, taxes sur rémunérations	310 852	2,06	236 934	1,57	73 918	31,20
- Autres impôts et taxes	143 380	0,95	164 594	1,09	(21 214)	-12,89
- Salaires et traitements	12 519 972	83,05	11 753 036	78,12	766 937	6,53
- Charges sociales	3 073 740	20,39	2 724 108	18,11	349 633	12,83
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(959 436)	-6,36	(1 286 570)	-8,55	327 134	25,43
+ Reprises sur amortissements et provisions	141 221	0,94	127 011	0,84	14 210	11,19
+ Autres produits d'exploitation	20 574	0,14	20 075	0,13	499	2,49
+ Transfert de charges d'exploitation	33 166	0,22	34 675	0,23	(1 509)	-4,35
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	637 561	4,23	695 147	4,62	(57 586)	-8,28
- Autres charges de gestion courante	830	0,01	4 971	0,03	(4 141)	-83,30
RÉSULTAT EXPLOITATION	(1 402 867)	-9,31	(1 804 928)	-12,00	402 060	22,28
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 633	0,01	2 211	0,01	(579)	-26,17
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	183 568	1,22	173 730	1,15	9 838	5,66
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(1 584 803)	-10,51	(1 976 447)	-13,14	391 644	19,82
Produits exceptionnels	154 221	1,02	412 268	2,74	(258 046)	-62,59
- Charges exceptionnelles	140 256	0,93	31 282	0,21	108 974	348,36
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	13 966	0,09	380 985	2,53	(367 020)	-96,33
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	97				97	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(1 570 935)	-10,42	(1 595 461)	-10,60	24 527	1,54

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

A- Objet social et missions

L'objet social de l'association est d'une part, d'aider et de préparer à l'insertion socioprofessionnelle toute personne, qui en raison de sa fragilité ou de son handicap (physique, mental ou social) ne peut être occupée régulièrement dans les conditions normales de travail et, d'autre part, de lui offrir momentanément ou durablement des solutions d'emploi.

L'association réalise son objet notamment :

- En participant à la création et à la gestion à cet effet de tout service ou de toute structure notamment d'orientation, d'évaluation professionnelle, de production, de formation, d'accompagnement et de soutien à la vie sociale et professionnelle dans le cadre des dispositions légales et réglementaires relatives aux personnes handicapées.*
- En recherchant tous les moyens susceptibles d'améliorer la situation matérielle et morale de ses salariés notamment par la mise en place d'actions médicales ou sociales.*
- En créant ou en participant à la création et/ou à la gestion de tout organisme ou personne morale ayant un objet identique, parallèle ou complémentaire aux buts qu'elle s'est fixés, en vue d'améliorer toujours la situation matérielle et morale de ses salariés ou des personnes admises dans les ESAT.*

L'association a une activité principale d'intégrateur ensemblier industriel.

B - Préambule

L'exercice social clos le 31 décembre 2022 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11.335.345 euros.

Le résultat net comptable est un déficit de 1.570.935 euros.

C - Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le prolongement de 2020-2021, l'exercice 2022 a été impacté par des tensions inflationnistes (énergie, salaires,...), et de ruptures sur les approvisionnements qui ont conduit à des arrêts sur les chaînes de production.

Le manque de composants dans différents secteurs, et plus particulièrement l'automobile, ont eu un impact significatif sur les résultats de l'association.

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

Ainsi, le chiffre d'affaires 2022 (15.076 K€) est stable par rapport à 2021 (15.045 K€), mais toujours en net recul de près 6.000 K€ (28%) comparé à la période avant COVID 19.

Le résultat d'exploitation déficitaire ressort à 1.403 K€ contre un résultat d'exploitation déficitaire de 1.805 K€ l'exercice précédent.

Lors de l'Assemblée Générale du 04 mars 2022, l'association a changé de nom, BRETAGNE ATELIERS est devenu TALENDI.

D - Règles et Principes comptables

1- Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- Continuité d'exploitation,
- Permanence de méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, le règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2- Permanences des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

E - Notes sur le bilan actif

1- Evaluation de l'actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner.

Les frais d'acquisition des immobilisations, à savoir les droits de mutation, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition.

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

Les immobilisations financières ont été évaluées au prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur obtention.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés à la **page 17** de la plaquette.

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

* de frais de développement pour **474.881** euros (valeur nette de 51.957 euros) ; correspondant aux frais d'industrialisation du véhicule 5008 et C5 aircross de l'usine PSA de Rennes pour **350.819** euros et aux frais de procédés spéciaux pour l'aéronautique pour **124.062** euros

* de logiciels pour **542.006** euros. (valeur nette de 104.517 euros)

Les immobilisations financières sont composées :

* de dépôts et cautionnements pour **349.096** euros

* de titres participations et immobilisés pour **135.458** euros après réévaluation.

2- Réévaluation des immobilisations

Conformément à l'article L-123-18 du code du commerce et de l'article 214-27 du PCG, nous avons procédé à la réévaluation libre des immobilisations corporelles et financières, et ce pour la première fois, lors de la clôture du dernier exercice 2020.

Nous avons déterminé la valeur actuelle des immobilisations corporelles éligibles en s'appuyant sur dires experts pour les terrains, constructions et les principaux matériels et outillages industriel.

Pour les autres immobilisations, il a été considéré que leur valeur nette comptable correspondait à la valeur réelle.

En ce qui concerne les immobilisations financières, et plus particulièrement les titres de participations, nous avons retenu une valeur patrimoniale prudente.

L'impact de la réévaluation libre sur les comptes 2020 (en euros) :

Désignation	VNC	Valeur actuelle	Réévaluation constatée
Terrain	273.744	801.560	527.816
Constructions	270.871	1.748.440	1.477.561
Mat & Outil	40.754	81.000	40.246
Titres Particip	1.906	111.408	109.502
Total	587.282	2.742.408	2.155.126

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

La valeur de la réévaluation sur les comptes au 31 décembre 2022 ressort à 2.155.126 euros, sans changement par rapport à 2020.

3- Amortissements

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et ou d'une dépréciation.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
<i>Frais de développement</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>5 ANS</i>
<i>Logiciels</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>3 A 5 ANS</i>
<i>Constructions</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>20 A 40 ANS</i>
<i>Agencements et aménagements</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>10 ANS</i>
<i>Installations techniques</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>5 A 10 ANS</i>
<i>Matériels et outillages</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>5 ANS</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>4 A 5 ANS</i>
<i>Matériel informatique</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>3 A 5 ANS</i>
<i>Mobilier de bureau</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>5 A 7 ANS</i>

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés à la **page 18** de la plaquette.
L'impact de la réévaluation des actifs 2020 sur la dotation aux amortissements au 31 décembre 2022 est de 79.514 euros.

4- Evaluation des Stocks

Les matières premières et les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (frais accessoires compris) selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris pour l'évaluation des stocks.

Les encours de production et les produits finis ont été valorisés de la manière suivante :

- Coût de matières premières
- + Main d'œuvre directe suivant l'état d'avancement en pourcentage
- + Coefficient de frais indirects de production corrigé de la sous-activité

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

Il est établi un contrôle de cohérence du coût ainsi obtenu par rapprochement avec les coûts des produits finis.

Les valeurs ainsi obtenues ne peuvent être supérieures à 80% du prix de vente des produits.

5- Dépréciation des Stocks

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle ou de leur rotation lente à la clôture de l'exercice.

6- Evaluation des créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

L'état des créances est détaillé à la **page 20** de la plaquette.

7- Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	27 019
Autres créances	895 533
Total	922.552

F - Notes sur le bilan passif

1- Les titres Associatifs

Les titres associatifs ont été inscrits en "autres fonds propres" conformément au règlement ANC n° 2020-08 du 04 décembre 2020., article 421-1.

Trois émissions de titres associatifs coexistent :

- Emission de 2011 pour 950.000 euros (19 titres de valeur nominale de 50.000 euros), rémunéré à un taux de 3%
- Emission de 2015 pour 300.000 euros (6 titres de valeur nominale de 50.000 euros), rémunéré à un taux de 2,5%.
- Emission de 2021 pour 2.700.000 euros (54 titres de valeur nominale de 50.000 euros), rémunéré à un taux de 3,5%.

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

Ces trois émissions sont remboursables à l'initiative de l'émetteur, avec un délai minimal de 7 ans.

2- Variation des fonds propres

Etat des subventions d'investissement			
Désignation	Organisme	Montant 2022	Montant 2021
FATEA Vélos Assistance Electrique (VAE)	ETAT - ASP	41 236	
FATEA Changement de nom	ETAT - ASP	4 626	
FATEA Logiciel CRM	ETAT - ASP		8 500
FATEA Imprimante 3 D	ETAT - ASP		40 469
FATEA Matériel Informatique Ecole métiers	ETAT - ASP		3 022
Total		45 861	51 991

Nous vous demandons de bien vouloir vous référer au tableau **page 23** de la plaquette.

3- Provisions pour risques et charges

La provision concerne des litiges en cours sur le personnel d'une part, celle-ci a été estimée raisonnablement en fonction de la demande du salarié et de notre jugement du risque, ainsi que les mesures de rupture conventionnelle et collective mis en place en 2022 d'autre part.

La variation des provisions pour risques et charges est annexée à la **page 19** de la plaquette.

4- Etat des dettes

L'association a obtenu un PGE de 2.000 K€ en 2020 et un PGE de 2.000 K€ en 2021, remboursable sur 6 ans avec un différé de 2 ans.

L'état des dettes est détaillé à la **page 20** de la plaquette.

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes
RCS 882 803 062

Règles et Méthodes Comptables

5- Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	78 244
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	304 993
Dettes fiscales et sociales	2 260 252
Autres Dettes	41 287
	2 684 776

G- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Postes du Bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		127 408	
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 063
Autres dettes			

H - Notes sur le compte de résultat

1- Résultat d'exploitation

Nous vous communiquons ci-dessous le détail des subventions :

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

Etat des subventions d'exploitation			
Désignation	Organisme	Montant 2022	Montant 2021
Aides aux postes	ETAT - ASP	5 156 850	4 700 410
Produits de la Tarification ESAT	ARS- CPAM	1 146 841	1 093 107
Aides Effort Invest. avant 2019 FATEA - 2021	ETAT - DRFIP	16 603	0
CDD tremplins	ETAT - ASP	0	749
Aide système management Energie ISO 50001	ATEE	40 000	0
CPF Formation	OPCO2i	14 608	13.634
Projets de développement FATEA - AGEHIP	ETAT - DRFIP	27 341	2 557
Total		6 387 635	5 810 457

Au niveau de la rubrique "Autres achats et charges externes", nous constatons une diminution de **251.000** euros, en raison principalement de l'augmentation du poste intérim liée au passage en 2 équipes sur le site de PSA La Janais.. Les salaires et les charges sociales sont en progression, en raison de l'augmentation du SMIC et de nouvelles embauches dans le cadre des activités de diversification.

2- Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 19.500 euros, facturés au titre du contrôle légal des comptes.

3- Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels concernent principalement le remboursement par l'URSSAF des sommes versées lors du contrôle des années 2015 à 2017 pour **59.196** euros, ainsi que la baisse des taux Accidents du travail sur la période 2016 à 2018 pour **71.926** euros.

La charge exceptionnelle concerne la dotation pour les mesures de Rupture Conventionnelle Collective pour un montant de **132.861** euros.

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

I - Autres Informations

1- Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par secteur d'activités (en euros)	31/12/2022	31/12/2021
Aéronautique	974 518	649 048
Automobile	6 585 263	6 301 055
Autres Industries	4 872 006	3 626 772
Ferroviaire	1 140 983	2 440 200
Services (GED-Reprographie-Formation)	1 378 657	1 284 374
Autres Prestations	124 152	743 762
Total	15 075 579	15 045 210
Chiffre d'affaires par marché géographique (en euros)		
Chiffre d'affaires France	15 054 040	15 041 322
Chiffre d'affaires Export	21 539	3 889
Total	15 075 579	15 045 210

2- Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Dans le cadre de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, article 20, nous devrions communiquer le montant 2022 des rémunérations brutes des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés. Seul un dirigeant salarié dispose d'une rémunération. Dans un souci de confidentialité, nous ne pouvons donc porter à votre connaissance cette information.

3- Effectif moyen

Catégories de salariés	2021	2021
Ouvriers	438	429
Apprentis	5	7
Employés	16	17
Agents de maîtrise & Techniciens	68	69
Cadres	24	23
Total	551	545

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

4- Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite, ces derniers se limitent à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La méthode retenue dans le calcul de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS 87 (norme US-GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Project Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évaluée en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Les hypothèses d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Turn over faible,
- Table de mortalité INSEE 2019,
- Revalorisation des salaires : Profil 1,5%,
- Taux d'actualisation : 3,77% (taux de rendement moyen des obligations Corporate AA).

L'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié a été retenue pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2022 (100% de départ volontaire de 65 à 67 ans).

Les indemnités de fin de carrière se chiffrent à 1.699.015 euros au 31 décembre 2022 contre 2.374.888 euros l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du taux d'actualisation ; 3,77% contre 0,98% en 2021.

5- Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés	Montant
Crédit bail mobilier	0
Crédit-bail immobilier	0
Affacturage	1.734.056
Nantissement Fonds commerce (Prêt 500 K€)	250 000
Nantissement Mat Production (Prêt 500 K€)	456 630
Total	2 440 686

6- Engagements crédit-bail

NEANT

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

7- Filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur Actuelle des titres détenus	Résultat du dernier exercice clos
Participations détenues entre 10 et 50% - SARL PAYSAGES SERVICES (31/12/2021)	556 257	49,80	111,408	33.040

8- Contributions Volontaires - Bénévolat

La valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a pas d'incidence sur le résultat, mais a pour but de donner une image fidèle des activités de l'association.

Les contributions volontaires effectuées à titre gratuit par les membres du bureau et les membres du conseil d'administration soit **14.040 euros** (270 heures) ont été valorisées aux taux compatibles avec l'activité exercée.

9- Evènements Postérieurs à la clôture de l'exercice

Il est difficile de prévoir toutes les incidences de la crise énergétique et les tensions sur les marchés de matières premières sur les résultats de l'association.

A la date d'arrêté des comptes, l'association n'est toujours pas en mesure de chiffrer l'impact sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Dans ce contexte incertain, l'association met en place les plans d'actions et les moyens qui devraient lui permettre de préserver au mieux son développement des activités de diversification, l'emploi de ses salariés, ainsi que ses résultats économiques et ses équilibres financiers ; l'association recherche des financements complémentaires, une avance remboursable de 500 K€ a été sollicitée auprès des collectivités locales, la commission d'attribution se réunit mi-juin 2023.

Nous négocions avec nos créanciers afin d'obtenir des reports de remboursement de dettes financières et sociales.

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	474 881					474 881
	Autres	485 821		56 185			542 006
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	960 702		56 185			1 016 887
CORPORELLES	Terrains	801 560					801 560
	Constructions sur sol propre	1 836 184					1 836 184
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	158 035		1 729			159 764
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 530 836		187 886	(13 270)	20 688	3 711 304
	Instal., agencement, aménagement divers	1 308 990		40 014			1 349 003
	Matériel de transport	68 906					68 906
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	699 725		98 666			798 391
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours	48 138		374 658	13 270		409 526
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 452 374		702 953		20 688	9 134 639	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	127 408					127 408
	Autres titres immobilisés	8 051					8 051
	Prêts et autres immobilisations financières	303 039		46 413		355	349 096
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	438 497		46 413		355	484 555
TOTAL		9 851 573		805 551		21 043	10 636 080

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	370 633	52 291		422 924
	Autres	415 762	21 727		437 489
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	786 395	74 018		860 412
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	264 808	89 457		354 265
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	57 782	13 422		71 204
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 018 476	167 170	20 688	3 164 958
	Autres instal., agencement, aménagement divers	905 911	62 757		968 668
	Matériel de transport	52 573	6 220		58 793
	Matériel de bureau, mobilier	607 862	48 603		656 465
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 907 412	387 630	20 688	5 274 354
TOTAL		5 693 807	461 648	20 688	6 134 766

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	25 000		1 680	23 320
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	25 000		1 680	23 320
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	46 000	132 861		178 861
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	46 000	132 861		178 861
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$	11 000			11 000
	Sur stocks et en-cours	430 062	155 059	141 221	443 900
	Sur comptes clients		20 855		20 855
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	441 062	175 913	141 221	475 754
	TOTAL GENERAL	512 062	308 774	142 901	677 936
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$			175 913 132 861	141 221 1 680	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	10 000		10 000
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	349 096	600	348 496
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 442 222	1 442 222	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 003 767	1 003 767	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	130 684	130 684	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	74 519	74 519	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	118 500	118 500	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	126 487	126 487	
	Charges constatées d'avance	185 994	185 994	
TOTAL DES CREANCES		3 441 269	3 082 773	358 496
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	4 905	4 905		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	3 912 237	918 884	2 993 353	
	Emprunts et dettes financières divers	353 121	50 121	188 530	114 470
	Fournisseurs et comptes rattachés	994 484	994 484		
	Personnel et comptes rattachés	1 758 912	1 758 912		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 216 858	1 216 858		
	Impôts sur les bénéfices	97	97		
	Taxes sur la valeur ajoutée	635 364	635 364		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	480 546	480 546		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 121	48 121		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	158 792	158 792		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	240 747	240 747		
TOTAL DES DETTES		9 804 184	6 507 831	3 181 883	114 470
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		647 315			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			185 994
CCA Investissements clients	01/01/2023 31/12/2023	38 145	
CCA Fonctionnement	01/01/2023 31/12/2023	116 509	
CCA Fonctionnement	01/01/2024 31/12/2024	11 426	
CCA Fonctionnement	01/01/2025 31/12/2025	8 988	
CCA Fonctionnement	01/01/2026 31/12/2026	7 332	
CCA Fonctionnement	01/01/2027 30/11/2027	3 595	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			185 994

ALLIAGE
 Commissariat aux Comptes
 RCS 882 853 062

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			240 747
PCA Investissements Clients	01/01/2023 31/12/2023	240 747	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			240 747

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Variation des Fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	186 010				186 010
Fonds propres avec droit de reprise	2 155 126				2 155 126
Ecart de Réévaluation	651 566	55 343	68 906		775 815
Réserves (1)	-2 655 100	-1 673 693			-4 328 793
Report à nouveau	109 021	22 888	1 313	70 219	63 003
Report à nouveau sous contrôle Tiers Financeurs (2)	-1 595 461	1 595 461	-1 570 935		-1 570 935
Excédent ou déficit de l'exercice (3)	-1 148 839	0	-1 500 715	70 219	-2 719 774
Situation Nette					
Fonds propres consommables	71 893		45 861	20 196	97 558
Subventions d'investissement	25 000			1 680	23 320
Provisions Réglementées					
Total I	-1 051 947	0	-1 454 854	92 095	-2 598 896
Avances Conditionnées					
Emission de titres associatifs	3 950 000				3 950 000
Total I Bis	3 950 000	0	0	0	3 950 000
TOTAL FONDS PROPRES (I- IBis)	2 898 053	0	-1 454 854	92 095	1 351 104
: dont Réserves concernant l'activité médico sociale :	76 619		68 906		145 525
: dont concerne l'activité médico sociale :	109 021	22 888	1 313	70 219	63 003
: dont Excédent concernant l'activité médico sociale :	22 888	-22 888	28 866		28 866

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 855 062



VOUS REMERCIE
POUR VOTRE SOUTIEN

Contacts : TALENDI - Daniel LAFRANCHE - Directeur Général
Tél 02 99 77 46 04 - @ : dlafranche@bretagne-ateliers.com –
CABINET ALLIAGE - Catherine GRIMOND – Expert-comptable, Commissaire aux comptes –
6 rue de Dinan 35000 Rennes - Tél : 06 03 22 67 97- @ : cgrimond@alliage-cac.fr